



*La campagne de vaccination bat son plein*

## Vaccinodromes et vaccin pour tous

### Johnson & Johnson sème le doute à Marrakech



La réponse des autorités sanitaires à la flambée des cas Covid+ a été claire comme de l'eau de roche. Pour enrayer la propagation de l'épidémie, l'exécutif joue son va-tout dans la campagne de vaccination nationale, délaissant, pour l'instant, l'hypothèse d'un reconfinement. Cette volonté s'est traduite par l'élargissement des cibles, entre autres décisions.

Ainsi, depuis 48h, même les jeunes âgés de 25 à 29 ans ont le droit à la vaccination, dans n'importe quel centre de vaccination et sans prendre rendez-vous. Enfin, pour peu qu'ils se présentent entre 9h et 20h. Pour mettre toutes les chances de leur côté et vacciner un maximum de monde, surtout les plus jeunes d'entre nous, afin d'atteindre une immunité collective tant espérée, les autorités sanitaires ont ouvert des vaccinodromes à Ain Diab et à la plage Nahla de Sidi Bernoussi. Ces deux structures ont ouvert leurs portes, dimanche dernier. Mais comme on pouvait s'y attendre, les débuts ont été quelque peu chaotiques, à cause d'une désorganisation amplifiée par l'impatience des citoyennes et citoyens.

Le fait que Johnson & Johnson soit un vaccin monodose n'y est pas étranger. Il est administré dans lesdits centres, comme à Marrakech et Agadir, après réception de 300.000 doses,

dans le cadre du programme COVAX, en provenance des Etats-Unis. Mais tout n'est pas rose non plus. Car les craintes qui pèsent à l'international sur les effets secondaires du vaccin américain auraient trouvé écho au Maroc. Et notamment à Marrakech. En cause, le décès d'une femme dont l'âge ne dépassait pas la trentaine.

Après avoir reçu l'injection du vaccin Johnson & Johnson, produit par le laboratoire Janssen, la jeune femme aurait succombé après un arrêt cardiaque. Une seconde, sensiblement du même âge, est dans le coma après avoir été prise de convulsions. Idem pour une troisième personne dont l'état serait stable. Pour l'heure, le lien de cause à effet n'est pas encore établi entre le vaccin et le drame qui s'est noué à Marrakech, d'autant que plusieurs personnes ont reçu une dose du précieux antidote sans pour autant qu'il y ait de complications. En tout cas, deux enquêtes ont été ouvertes par les autorités de la cité ocre afin d'éclairer les zones d'ombre dans cette affaire. En attendant les conclusions et le rapport médico-légal, le vaccin Johnson & Johnson continue à être administré.

Pourtant, les polémiques n'ont jamais cessé autour de l'antidote américain. De l'autre côté de l'Atlantique, il est généralement fuyé comme la

peste par la population. Il y est décrit comme un vaccin "Vite fait, mal fait". D'ailleurs, l'Agence américaine du médicament a mis en garde, il y a deux semaines de cela, contre un "risque accru" de développer le syndrome de Guillain-Barré, une rare atteinte neurologique. En témoignent les 100 cas identifiés aux U.S.A de personnes ayant développé le syndrome de Guillain-Barré, sur près de 12,5 millions de doses administrées de ce vaccin. Sur ces 100 cas, 95 étaient graves et ont requis une hospitalisation. Une personne en est morte.

Néanmoins, "les chances que cela se produise sont très faibles et le taux de cas rapportés ne dépasse le taux de base dans la population générale que d'une faible marge", a tenté de rassurer l'entreprise pharmaceutique Johnson & Johnson dans un communiqué. Il en faudra plus pour convaincre. Le syndrome de Guillain-Barré n'est pas à prendre à la légère. On parle d'une atteinte des nerfs périphériques caractérisée par une faiblesse voire une paralysie progressive, débutant le plus souvent au niveau des jambes et remontant parfois jusqu'à atteindre les muscles de la respiration puis les nerfs de la tête et du cou.

Malgré tout, la confiance accordée à Johnson & Johnson est toujours d'actualité. L'Agence américaine du médicament maintient "que les bénéfices (du vaccin) l'emportent clairement sur les risques potentiels". Mais les incertitudes demeurent. Pour preuve, un épisode rocambolesque. Dans une de ses usines de production à Baltimore, plusieurs millions de doses avaient dû être jetées. En cause, des tests ayant révélé que des composants du vaccin britannique AstraZeneca, fabriqué dans la même usine, avaient été mélangés par erreur à la formule de Johnson & Johnson. Encore une approximation de plus.

C.C

*Mouad Mrabet : Les dernières mesures préventives annoncées par le gouvernement porteront leurs fruits dans deux semaines*

Les récentes mesures préventives annoncées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de coronavirus (Covid-19) porteront leurs fruits dans deux semaines, a indiqué le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé, Mouad Mrabet, soulignant que le système national de santé est toujours résilient face à la rechute épidémiologique actuelle.

M. Mrabet, qui était l'invité, lundi, de l'émission matinale de la Radio d'information marocaine (Rim Radio), a estimé que le gouvernement sera appelé à prendre des mesures plus strictes si la situation continue de s'aggraver en raison du non-respect de la part des citoyennes et citoyens des mesures de prévention, notant que le Maroc fait face à une nouvelle vague de propagation du SARS-CoV-2, qui en est à sa cinquième semaine.

Le responsable a averti que la propagation rapide du virus risque de compromettre tous les progrès réalisés par le Maroc en matière de lutte contre la pandémie, expliquant que le nombre quotidien des cas s'élève désormais à "4.000 avec plus de 100 nouveaux cas par jour en réanimation et aux services de soins intensifs, alors que le nombre de décès atteint 20 cas quotidiennement".

Parmi les indicateurs importants de cette rechute figure la recrudescence des cas critiques, notamment à Casablanca et Marrakech, a-t-il relevé, appelant à ce titre les citoyens à poursuivre leur plein engagement et le strict respect de toutes les mesures de prévention annoncées, y compris la distanciation physique, les règles générales d'hygiène et le port correct du masque sanitaire.

S'agissant de la campagne de vaccination, M. Mrabet a affirmé qu'elle se poursuit à un rythme régulier, notamment après la décision du ministère de la Santé de maintenir les centres de vaccination ouverts jusqu'à 20H, 7j/7, appelant les citoyens à respecter les dates de la vaccination et à ne pas tenir compte des fausses informations véhiculées dans les réseaux sociaux et visant à remettre en cause l'efficacité des vaccins.

Il a ensuite expliqué que les gestes barrières sont un ensemble de dispositions individuelles ou collectives qui freinent la propagation du virus et qui se manifestent par le port correct du masque sanitaire, le lavage des mains avec de l'eau et du savon, l'utilisation des désinfectants à base d'alcool et l'observation de la distanciation physique.

M. Mrabet a en outre exhorté les citoyens présentant certains symptômes tels que la fièvre, la toux, la fatigue et les douleurs musculaires, entre autres, à s'abstenir de se rendre au travail pour éviter la contamination entre collègues, à respecter le confinement individuel et à se rendre au centre de santé le plus proche pour effectuer les examens nécessaires

*Loin des camps de la honte*

## Le séjour de Brahim Ghali dans les quartiers huppés d'Alger s'éternise

Alors que les camps de Tindouf connaissent une prolifération sans précédent de la pandémie de Covid-19, enregistrant plus de cent cas officiellement, Brahim Ghali brille toujours par une absence trop suspecte.

Il est apparu en bonne santé et a prononcé un discours télévisé à l'occasion de l'Aïd al-Adha. Selon son entourage, il ne prend plus aucun médicament depuis un moment, et qu'après sa sortie de l'hôpital Ain El Naaja, il réside dans une villa du quartier Hydra à Alger. Ce sont là les observations

des internautes des camps qui se demandent quand Brahim Ghali rejoindra les camps. Est-ce la réaction de ses camarades et lieutenants qui se sont partagé ses prérogatives depuis son hospitalisation en Espagne et que s'il devait survivre à la maladie, il ne devrait pas échapper aux poursuites judiciaires?

Une situation d'autant plus embarrassante qu'Alger n'hésiterait pas à miser sur un autre pion que ce "chef" affaibli.

Lui qui a déclaré la guerre il y a plus de huit mois pour asseoir son leadership chancelant et fragilisé davantage par l'apparition

des drones marocains. Cette guerre qui n'existe que dans les communiqués fallacieux publiés par son agence officielle chaque soir, est devenue son plus grand souci et sa plus grande raison d'embarras.

En tout cas, plus de trois mois après sa disparition des camps, le chef du Polisario est toujours bloqué dans la capitale algérienne dans le quartier huppé d'Hydra, en attendant que ses protecteurs algériens l'aident à récupérer un pseudo-leadership que se disputent plus d'un pantin polissarien.

Ahmadou El-Katab

*La crise diplomatique maroco-espagnole y est pour beaucoup*

# L'Espagne a du mal à refouler



**L**a crise diplomatique entre Rabat et Madrid a bien profité aux candidats à la migration. Selon l'AMDH Nador, cinq passages réussis ont été enregistrés en deux semaines. En effet, pas plus tard que dimanche dernier, près de 40 migrants subsahariens ont tenté de franchir la barrière séparant Mellilia du reste du Maroc à partir de Bario Chino à

Nador. Sept d'entre eux y ont réussi et sont actuellement au CETI (centre d'accueil). A noter que vendredi 23 juillet, plus de 200 migrants subsahariens ont réussi à franchir la haute clôture séparant Mellilia du reste du Maroc et à pénétrer dans cette ville, dans l'une des opérations les plus massives de ces dernières années.

« Aujourd'hui, Sebta et Mellilia sont plus accessibles via les barrières. Nous sommes retournés à la période de "migration gratuite". Les candidats à la migration n'ont plus besoin des passeurs et de déboursier 3.000 euros ou plus pour rejoindre l'Espagne. Mais, cela n'empêche pas qu'il y a encore des convois de migrants via la mer, mais leur nombre s'est réduit drastiquement. Ces convois sont plus convoités par les femmes et les enfants qui n'arrivent pas à escalader les barrières », nous a indiqué Omar Naji, militant des droits de l'Homme. Et de poursuivre : « Ceci d'autant plus que ces candidats profitent des relations tendues entre le Maroc et l'Espagne pour éviter le refoulement à chaud puisque le Maroc n'accepte plus l'accueil des migrants refoulés et a coupé tout contact avec l'Espagne. Ces migrants sont également bien informés sur la situation des CETI dans ces deux villes. En effet, depuis le début de la crise avec le Maroc, ces établissements sont presque vides puisque leurs occupants ont été transférés vers l'Espagne ».

Notre interlocuteur a également constaté la multiplication du nombre des nationalités tentant de franchir les barrières séparant les présides occupés du reste du Maroc. Selon lui, on est passé d'un nombre limité à un large éventail de

nationalités. « Même au niveau des pays subsahariens, il y a des nouveaux venus (Ghana, Centrafrique...). Mais, cela n'empêche pas la prédominance des nationalités qui se trouvaient de par le passé au Maroc (Maliens, Guinéens, Burkina-bés, Ivoiriens...) », nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Nous avons constaté qu'il y a de plus en plus de Soudanais et de Tchadiens. Un phénomène palpable depuis six ou sept mois. Une grande partie d'entre eux entrent au Maroc via les frontières avec l'Algérie et se considèrent comme des « réfugiés » puisqu'ils fuient la guerre dans leur pays ».

Selon notre source, ces Soudanais et Tchadiens n'arrivent pas à bénéficier de la protection internationale au Maroc puisque le HCR ne dispose pas de siège à Oujda et redoutent un voyage long et risqué vers Rabat pour déposer une demande d'asile. « Et c'est pourquoi ils préfèrent rester au Nord pour demander l'asile auprès des autorités espagnoles à Sebta ou Mellilia », a-t-elle précisé. Et de poursuivre : « Ces migrants profitent également du fait que les campagnes d'arrestation, de ratissage et d'éloignement effectuées par les autorités marocaines sont en stand-by. Il faut souligner, cependant, que le nombre des candidats à la migration est en chute libre. Mais, aujourd'hui, on assiste à un retour de ces derniers ».

Cette trêve à l'égard des migrants va-t-elle durer ? « Probablement pas », nous a répondu Omar Naji. Et d'expliquer : « Il y a renforcement sur le terrain de la présence des agents chargés du contrôle. Il y a même l'envoi d'un contingent de l'armée espagnole sur place. L'Espagne

compte également procéder au renforcement de la clôture séparant le Maroc de ses présides occupés. Une information que confirme la presse espagnole qui a rapporté, selon le ministre de l'Intérieur, que le renforcement de ladite clôture sera bientôt réalisé tout en précisant que "d'importants travaux de réparation et de restructuration ont été effectués, au cours des deux dernières années au niveau des clôtures tant à Sebta qu'à Mellilia, pour un montant supérieur à 12 millions d'euros.

Concernant la question des migrants irréguliers, le ministre de l'Intérieur n'a pas pipé mot à ce sujet. A l'inverse, il a évoqué l'immigration irrégulière qui concerne les Iles Canaries, et a assuré disposer de moyens suffisants pour y faire face.

Selon lui, le nombre élevé d'immigrés arrivés dans l'archipel l'an dernier a été motivé par la pandémie. "C'était une crise migratoire exceptionnelle et extraordinaire, conséquence de la pandémie, qui a modifié le mouvement migratoire et l'immigration irrégulière, et cela s'est accru de manière décisive", a déclaré le ministre.

Concernant le retour des immigrés dans leurs pays d'origine et leur transfert des Iles Canaries vers d'autres communautés autonomes, il a déclaré que le gouvernement a une politique dans laquelle une réponse est donnée "dans son ensemble", avec des politiques de retour vers les pays d'origine des personnes qui n'ont pas le droit d'asile et des exceptions sont faites dans le cas des immigrés en situation de vulnérabilité.

Hassan Bentaleb



Une donne saisie au vol par des migrants connectés

# Le Maroc prend part à Rome au pré sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires

Le Maroc prend part au pré sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires, qui se tient de lundi à mercredi à Rome.

La délégation marocaine est composée de MM. Omar Hilale et Youssef Balla, respectivement ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU et ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès des agences onusiennes à Rome.

A cette occasion, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, et le Premier ministre italien, Mario Draghi, se sont félicités dans leurs allocutions respectives de la synergie au niveau international visant à répondre aux défis liés aux systèmes alimentaires accentués par la Covid-19. Ils ont également appelé les Etats membres à adopter un ton audacieux et à mettre en avant leurs priorités

nationales pour le changement efficace de leurs systèmes alimentaires nationaux.

Organisé par les Nations unies en vue d'accélérer l'atteinte des Objectifs de développement durable, le pré-Sommet sur les systèmes alimentaires, a pour objectif principal de préparer les travaux du Sommet et les recommandations qui en découleront, tout en mobilisant la volonté politique afin d'initier un changement sur le terrain.

Dans cette optique, le pré-sommet abritera des débats de haut niveau, notamment sur les problématiques liées à l'atteinte de la faim zéro, le triple défi de la réalisation des objectifs en matière d'alimentation, de climat et de biodiversité, ainsi que les actions audacieuses nécessaires pour l'égalité des genres et l'autonomisation de la femme.



Omar Hilale

## Rapport annuel du Conseil de la concurrence

# 82 décisions et avis en 2020



Le Conseil de la concurrence a rendu 82 décisions et avis durant l'année écoulée pour maintenir une activité soutenue malgré la conjoncture inédite liée à la crise du nouveau coronavirus (Covid-19) qui a retenti sur l'activité des autorités de concurrence de par le monde, notamment en matière de contrôle des concentrations économiques.

Le traitement des concentrations économiques occupe la première place en termes de pratiques décisionnelles du Conseil avec un total de 59 décisions rendues en 2020, soit 72% du total des décisions et avis rendus, contre près de 28% pour les activités contentieuses et consultatives (19 décisions et 4 avis), indique le Conseil de la concurrence dans son rapport annuel de 2020.

Le bilan de l'année écoulée couvre les différents champs de compétences du Conseil, comme cela est prévu par l'art. 166 de la Constitution, les dispositions de la loi n°104.12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et la loi n°20.13 relative au Conseil de la concurrence, ainsi que par les textes pris pour leur application, fait savoir la même source. Il s'agit du contrôle des concentrations économiques, des saisines contentieuses et des demandes d'avis s'insérant dans le cadre de ses missions consultatives.

Le rapport précise également que les décisions et avis rendus en 2020 portent aussi bien sur des dossiers reçus en 2020 que sur ceux datant des années précédentes (21 dossiers de l'année 2019 et deux dossiers se rapportant à la période antérieure à no-

vembre 2018, date de réactivation du Conseil de la concurrence). Aux fins d'instruction desdits dossiers, et conformément aux dispositions des articles 16 de la loi 20.13 relative au Conseil de la concurrence et 18, 19 et 20 du décret d'application de la loi 104.12, plusieurs actes d'instruction ont été menés (auditions, demandes d'information, tests de marché, etc).

S'agissant des auditions, les services d'instruction du Conseil ont tenu une centaine d'auditions avec les entités concernées par le projet notifié, en vue d'examiner les différents aspects liés aux concentrations notifiées et leurs impacts sur la concurrence dans les marchés concernés (effets horizontaux, verticaux et conglomerés, etc).

Dans le contexte épidémiologique lié au Covid-19 et par me-

sure de précaution sanitaire, toutes les auditions organisées par la direction des instructions depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire, ont été tenues par visioconférence.

Aussi, et à l'occasion de l'examen de certaines opérations de concentration économique transnationales qui couvrent dans leur spectre plusieurs juridictions, les services d'instruction du Conseil de la concurrence se sont-ils concertés avec d'autres autorités de concurrence au niveau comparé. Il s'agit en l'occurrence de l'autorité de concurrence française (Concentration Draka Fifica), de la Commission européenne (Veolia-Suez) et de l'autorité de concurrence égyptienne (Careem - Uber).

Par ailleurs, ledit rapport souligne que le contrôle des concentrations économiques occupe une place importante dans l'activité du Conseil de la concurrence, représentant en nombre 72% du volume global des décisions dudit Conseil réuni sous ses différentes formations. Il ressort de l'analyse des statistiques que les projets de concentration économique autorisés, en 2020, ont porté sur des engagements financiers (montants des transactions) de l'ordre de 431.769,376 millions de dirhams (MDH), dont 3.529,834 MDH sont liés à des investissements impliquant des capitaux marocains (soit 0,82% du total des transactions).

En 2019, les engagements des projets de concentrations autorisées par le Conseil de la concurrence se sont élevés à

897.969,9 MDH, soit plus du double des engagements affichés en 2020, en lien avec le contexte de crise sanitaire. S'agissant des visées des opérations de concentration économique autorisées en 2020, plus de la moitié de ces projets se sont avérés motivés par des ambitions de diversification des marchés et de renforcement du positionnement. Ont également été avancés des motifs tenant au renforcement de la compétitivité, notamment à travers l'engagement de projets communs de recherche et développement (R&D) ou le renforcement des spécialisations sur la chaîne de valeur (27% des projets). Dans des proportions moindres, certains projets se sont inscrits dans le cadre du recensement de l'activité sur des domaines stratégiques ou encore de quêtes d'avantages pouvant être tirés de synergies diverses.

Parallèlement, le Conseil de la concurrence rappelle que l'année 2020 a été marquée par le communiqué du Cabinet Royal, en date du 28 juillet 2020, instituant une Commission ad-hoc en vue de mener les investigations nécessaires à la clarification de la situation concernant le dossier des hydrocarbures, suite à deux notes reçues par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, émanant respectivement du président du Conseil de la concurrence et de plusieurs membres dudit Conseil. Cette honorable Commission a été chargée de soumettre à Sa Très Haute Attention de Sa Majesté un rapport circonstancié sur le sujet.

## Vague de chaleur de jeudi à samedi dans plusieurs provinces du Royaume



Une vague de chaleur d'un niveau de vigilance orange est prévue de jeudi à samedi dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé mardi la Direction générale de la météorologie (DGM) dans un bulletin d'alerte météorologique.

Ainsi, des températures variant entre 42 et 45°C concernent les provinces de Béni Mellal, Boulemane, El Hajeb, El Kelaâ des Sraghna, Fès,

Figui, Fquih Ben Saleh, Guercif, Jerada, Khemisset, Khouribga, Khénifra, Meknès, Moulay Yacoub, Marrakech, Rehamna, Oujda-Angad, Sefrou, Settat, Taounate, Taourirt et Taza, précise le bulletin.

Durant la même période, les températures oscilleront entre 44 et 46°C dans les provinces d'Assa-Zag, Errachidia, Taroudant, Smara, Tata et Zagora, selon la DGM.

*Renforcement de la coopération entre le ministère de l'Education nationale et la SNRT*

## “English time” à partir de septembre prochain

Au cours de la cérémonie organisée par le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à Rabat, le lundi 26 juillet 2021, présidée par le ministre Saïd Amzazi, le président de la Société nationale de radiodiffusion et de télévision (SNRT), Faïçal Laraïchi, a signé avec Tony Riley, directeur du British Council au Maroc, un accord de partenariat pour la diffusion d'un nouveau programme radio pour l'apprentissage de la langue anglaise à partir de septembre prochain.

Ce programme, intitulé "English time", qui s'adresse aux jeunes apprenants, se compose de 43 épisodes d'une durée de 15 minutes chacun et offre aux enfants et à leurs parents la possibilité de pratiquer et d'appliquer l'anglais, en se concentrant sur les compétences de base de la langue.

Le nouveau programme a été préparé, suite au succès remarquable du programme «Obla Air», conçu par le British Council dans le cadre de sa coopération avec le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et de la Recherche scientifique et avec la SNRT et suite aux retours positifs des enseignants, des apprenants et de leurs familles depuis le lancement du programme et sa diffusion dans le cadre du processus éducatif à distance via la télévision et la radio pendant la période de confinement imposée par la pandémie de "Covid-19".

Ce nouveau programme fait partie d'un ensemble d'initiatives éducatives mises en œuvre conjointement par les trois parties, au cours des deux dernières années, dans le but d'offrir des ressources numériques pour l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais pour les ensei-

gnants, les élèves et les étudiants marocains.

La SNRT s'y étant associée afin de renforcer ses efforts pour la réalisation des objectifs généraux des services médiatiques dans les domaines de l'encouragement de l'éducation, de la stimulation de la créativité et de l'excellence culturelle, de l'ouverture aux langues et cultures étrangères, de la promotion de la communication et des échanges interculturelles ainsi que la contribution à la généralisation et à l'expansion de la participation des jeunes à la vie publique en les aidant à s'intégrer et faciliter leur accès à la culture et à la science.

Cette cérémonie a été également l'occasion de présenter le bilan d'autres initiatives pédagogiques mises en œuvre ainsi que les programmes futurs les plus importants, et qui s'inscrivent dans le cadre des efforts engagés par le ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'apprentissage de la langue anglaise, ainsi que du renforcement des capacités des cadres pédagogiques. Cette rencontre a aussi permis de mettre en avant la démarche de l'enseignement à distance adoptée par le ministère et s'appuyant sur de nombreuses ressources pédagogiques gratuites, ainsi qu'une offre numérique périodiquement mise à jour.

Le premier programme faisant partie de ces initiatives est un catalogue de ressources numérique adaptées au curriculum marocain de la langue anglaise. Ainsi, les enseignants d'anglais dans toutes les régions du Maroc peuvent désormais accéder aux ressources numériques d'apprentissage de la langue anglaise du British



Council via le lien : (<https://learnenglish-teens.britishcouncil.org>), qui ont été indexés aux manuels scolaires agréés par le ministère.

Ce projet, lancé depuis octobre 2018, en coopération avec la Direction des curricula et les deux Académies régionales d'éducation et de formation des régions de Rabat-Salé-Kénitra et Beni Mellal-Khénifra, a permis la formation de plus de 250 enseignants et inspecteurs d'anglais qui se sont engagés dans ce processus d'indexation des ressources numériques aux axes du curriculum marocain pour une utilisation aisée en classe.

Quant au deuxième programme, il concerne la quatrième édition de «Connecting Classrooms», et vise à aider les jeunes à acquérir les connaissances et les compétences du XXIe siècle nécessaires au développement des valeurs de coexistence et de citoyenneté mondiale, et à la contribution à une économie en perpétuel développement fondée sur l'innovation. Ce programme est implémenté

depuis 2015 en coopération avec les Académies régionales d'éducation et de formation des régions de Rabat-Salé-Kénitra, Béni Mellal-Khénifra, Draâ-Tafilalet, Guelmim-Oued-Noun et de l'Oriental.

Près de 800 établissements du cycle secondaire et environ 1.500 enseignants et directeurs d'établissements y ont participé, bénéficiant d'un perfectionnement professionnel dans des compétences de base (ou soft skills) et sur la façon de développer en classe grâce à la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité et l'imagination, la collaboration et la communication, la citoyenneté, la culture numérique ainsi que le leadership des élèves et leur développement personnel.

Ce programme a également permis de conclure plusieurs accords de partenariat internationaux avec des établissements du Royaume-Uni et d'autres pays et de discerner le Prix international des écoles (ISA) à plusieurs établissements scolaires marocains.

S.K

## Les nonuplés nés à Casablanca en mai d'une maman malienne se portent bien

Les nonuplés nés, en mai dernier, dans une clinique privée à Casablanca d'une maman malienne se portent bien, a affirmé lundi le père de ces enfants, Abdelkader Arbi. Dans une déclaration à la MAP, M. Arbi a indiqué que les conditions de prise en charge ont été idoines et optimales depuis l'arrivée de son épouse au Maroc.

Il a également salué l'engagement de l'Etat malien qui a permis d'évacuer sa femme vers une clinique marocaine et de mettre les moyens nécessaires pour une prise en charge

optimale, remerciant à cette occasion le président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi Goïta.

"Je tiens aussi à exprimer mes remerciements à S.M le Roi Mohammed VI qui a accepté de nous recevoir dans un moment crucial caractérisé par la pandémie de Coronavirus", a souligné M. Arbi.

Il a, en outre, salué le personnel et l'équipe de la clinique ainsi que les efforts déployés par le corps médical malien qui a choisi le Maroc.

Parmi les prénoms choisis pour ces bébés figure celui de Mohammed.

"J'ai choisi ce prénom en hommage à S.M le Roi Mohammed VI", a lancé fièrement ce père heureux.

Pour sa part, le Pr. Youssef Alouï, directeur de la clinique, a affirmé que les bébés se portent bien, reçoivent les soins nécessaires et sortiront bientôt de la clinique, rappelant que l'établissement a mobilisé tous les moyens pour une meilleure prise en charge.

Il a, par ailleurs, rappelé que le système de santé marocain a beaucoup évolué et dispose de grandes compétences et d'infrastructures de pointe,

"une donne qui encourage nos confrères africains à venir au Maroc".

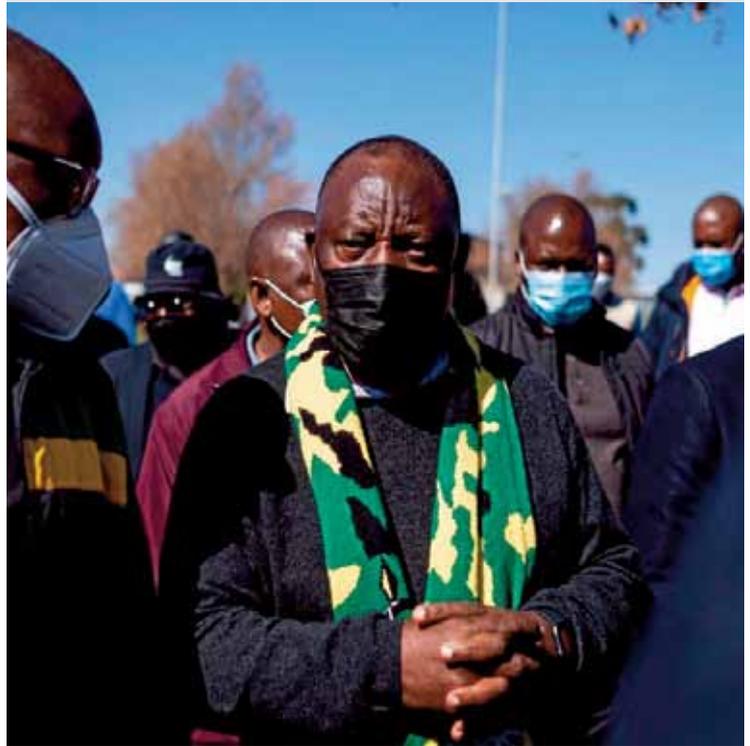
De son côté, Soumia Arkoubi, infirmière-chef au service de réanimation néonatale, a affirmé que les équipes médicales de la clinique se sont mobilisées pour la prise en charge de ces bébés. Elle a indiqué que l'expérience du staff et les moyens techniques ont permis la prise en charge immédiate de ces bébés. Nés par césarienne, ces bébés pesaient entre 500 et 1100 grammes. Ils étaient sous surveillance dans le service de réanimation néonatale.

L'équipe médicale pensait que la jeune Malienne (26 ans) était enceinte de septuplés annoncés par les résultats d'échographies mais elle a finalement accouché de neuf bébés.

La patiente a été admise à la clinique après 25 semaines de grossesse. Les équipes ont prescrit un traitement tocolytique afin de donner un maximum de chance aux nouveaux nés et la maman a finalement accouché au bout de 30 semaines. Une équipe multidisciplinaire de plus de 30 personnes avait été mobilisée pour cet accouchement hors norme.



## Le président sud-africain lève la plupart des restrictions anti-Covid



Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé la levée de la plupart des restrictions anti-Covid, dont l'interdiction des ventes d'alcool, assurant que le pays avait "largement" passé le pic de la troisième vague de l'épidémie.

Le pays le plus atteint sur le continent africain était depuis la fin juin sous le coup d'une série de mesures sévères visant à ralentir la progression du variant Delta, très contagieux, qui domine désormais les contaminations. "Les derniers chiffres dont nous disposons laissent entendre que nous avons largement passé le pic de la troisième vague de contaminations, bien qu'il y ait toujours des zones dans le pays où nous devons rester très prudents", a assuré Cyril Ramaphosa dans un discours télévisé.

Ainsi, si le nombre de nouveaux cas est

en forte baisse dans la province du Gauteng, la plus peuplée et qui était l'épicentre de la troisième vague, les contaminations sont toujours en hausse dans les provinces du Cap-Oriental, du Cap-Occidental et du KwaZulu-Natal.

Le président a souligné que le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes, autour de 12.000 cette semaine, était en baisse de 20% par rapport à la semaine précédente. En conséquence, il a annoncé la levée des restrictions sur les rassemblements, les voyages intérieurs et la vente d'alcool, ainsi que la réouverture des écoles, à partir du lundi 26 juillet.

Le couvre-feu reste en place de 21H00 à 04H00 et le port du masque est toujours obligatoire, a-t-il cependant insisté. Les chiffres annoncés dimanche sont un soulage-

ment pour les autorités, qui craignaient une explosion des contaminations après les récentes violences meurtrières, qui ont fait 330 morts et ont vu plus de 40.000 commerces être pillés, incendiés ou vandalisés.

Cyril Ramaphosa a d'ailleurs annoncé qu'il allait prendre de nouvelles mesures pour soutenir financièrement les personnes rendues vulnérables par la pandémie et pour aider les commerces victimes des violences. Celles-ci avaient éclaté le 9 juillet au KwaZulu-Natal, au lendemain de l'incarcération de l'ancien président Jacob Zuma pour outrage à la justice. Ils se sont ensuite étendus, sur fond de chômage endémique et de nouvelles restrictions contre la Covid-19, gagnant Johannesburg, avant de s'apaiser.

Les soutiens de M. Zuma sont accusés d'avoir orienté le chaos qui a duré une

bonne semaine, qualifié par le président Cyril Ramaphosa de tentative orchestrée de déstabiliser le pays. Au total, plus de 2,3 millions de personnes ont été officiellement atteintes par la Covid-19 dans le pays, dont 69.775 qui en sont mortes, pour une population de 59 millions d'habitants.

L'Afrique du Sud, dont l'économie était déjà en récession avant la pandémie, avait mis en place dès mars 2020 l'un des confinements les plus stricts du monde. La campagne de vaccination a démarré avec difficulté en février et seules 2,3 millions de personnes ont été complètement vaccinées à ce jour. Cyril Ramaphosa a promis dimanche d'accroître la capacité des centres de vaccination et d'ouvrir la vaccination aux personnes de 18 à 34 ans à partir du mois de septembre.

## Le confinement maintenu à Sydney pas à Melbourne

Le confinement destiné à lutter contre l'épidémie de coronavirus devait être levé mardi à Melbourne, où les autorités de la seconde ville d'Australie affirment que la propagation du variant Delta a pu être contenue. L'Etat voisin d'Australie du Sud va également lever les restrictions de sortie pour sa population. La plus grande ville du pays, Sydney, va en revanche probablement renforcer son confinement, en vigueur depuis cinq semaines.

Après près de deux semaines confinés à domicile, des millions d'habitants de Melbourne et de l'Etat de Victoria, où se trouve la ville, vont pouvoir recouvrer la liberté juste avant minuit mardi (14H00 GMT), à l'issue de ce cinquième confinement depuis le début de l'épidémie. "Ce n'est pas terminé, et nous devons être vigilants quant à ce virus, la propagation du variant Delta, au cours des jours, des semaines et des mois à venir, jusqu'à ce que

nous ayons autant de personnes vaccinées que possible", a toutefois averti le Premier ministre de l'Etat de Victoria, Dan Andrews. "Et cela prendra du temps", a-t-il ajouté.

Les écoles, les restaurants et les magasins vont rouvrir mais certaines restrictions, comme le port du masque, resteront en vigueur. Pendant encore au moins deux semaines, la population ne pourra pas inviter d'autres personnes à domicile et une jauge restera en vigueur pour les activités en plein air. L'Etat de Victoria a enregistré lundi 10 nouveaux cas de Covid-19, mais à Sydney les autorités ont annoncé 172 nouveaux cas liés à une recrudescence de l'épidémie en juin.

L'Australie, largement épargnée par la pandémie au cours de ses premières vagues, est à présent touchée par le très contagieux variant Delta et cela d'autant plus que seulement 13% des 25 millions d'habitants sont vaccinés.

## L'ONU plaide pour la réouverture des écoles sans attendre les vaccins

Il faut rouvrir les écoles fermées par la pandémie, a plaidé l'Unicef mardi, alors que 600 millions d'enfants en âge scolaire sont actuellement affectés par les mesures de restriction anti-Covid. "Cela ne peut pas continuer (...) les écoles devraient être les derniers lieux à fermer et les premiers à rouvrir", a plaidé James Elder, porte-parole de l'agence onusienne chargée de l'enfance lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, tout en reconnaissant que le choix était parfois cornélien pour les autorités.

"Rouvrir les écoles ne peut pas attendre que élèves et enseignants soient vaccinés", a-t-il souligné, ajoutant que gouvernements et donateurs devaient "protéger le budget de l'éducation" malgré les difficultés économiques causées par la pandémie.

Si les enfants de l'hémisphère nord sont encore en vacances d'été, en Afrique orientale et du sud, ce sont 40% de tous les enfants en âge scolaire qui sont privés d'école, a-t-il souligné. Sur tout le continent, qui connaît une forte poussée de la pandémie depuis plusieurs mois, l'Unicef estime que 32 millions d'enfants ont soit vu leur école fermée, soit n'y sont pas retournés quand les établissements ont rouvert.

Et cela vient s'ajouter aux 37 millions d'enfants qui

n'étaient pas scolarisés avant la pandémie. Dans la région Asie-Pacifique, près de la moitié des écoles ont été fermées pendant plus de 200 jours et en Amérique latine et dans les Caraïbes - qui ont vu des durées record de fermeture - il reste 18 pays où les écoles sont totalement ou partiellement fermées à cause de la pandémie, a précisé M. Elder.

"L'éducation, la sécurité, les amis et la nourriture ont été remplacés par l'angoisse, la violence et les adolescentes enceintes", a martelé le porte-parole, qui a cité l'exemple de l'Ouganda, où les grossesses parmi les filles de 10 à 24 ans ont bondi de 20% entre mars 2020 et juin de cette année. Quant à l'enseignement à distance, il est hors de portée d'un tiers des élèves dans le monde.

En Asie du sud-est et dans le Pacifique, ce sont 80 millions d'enfants qui n'ont eu aucun accès à l'enseignement à distance pendant que leur école était fermée. Les écoles en Ouganda par exemple ont été fermées pendant 306 jours avec seulement 0,3% des foyers ayant une connexion internet.

Selon une étude de la Banque mondiale, la pandémie va coûter 10.000 milliards de dollars en revenus perdus à cette génération d'élèves, a rappelé M. Elder.

# Le Premier ministre tunisien prêt à céder le pouvoir

Pour l'UGTT, les décisions de Kais Saïed de suspendre le Parlement étaient conformes à la Constitution

Le premier ministre tunisien Hichem Mechichi s'est dit prêt lundi à céder le pouvoir au futur Premier ministre désigné par le président Kais Saïed, au lendemain de la suspension par ce dernier des activités du Parlement, qui a projeté dans l'inconnu la jeune démocratie en crise depuis des mois.

"J'assurerai la passation de pouvoir à la personnalité qui sera désignée par le président de la République", a déclaré M. Mechichi, dans sa première déclaration depuis les mesures de dimanche soir. Le parti au pouvoir, Ennahdha, qui soutenait M. Mechichi, les avait qualifiées de "coup d'Etat".

Les développements en Tunisie, pays souvent représenté comme le seul où a réussi le Printemps arabe, ont suscité l'inquiétude à l'étranger. La France a dit souhaiter un "retour, dans les meilleurs délais, à un fonctionnement normal des institutions" et appelé à éviter toute violence tandis que les Etats-Unis, "préoccupés", ont appelé au "respect des principes démocratiques".

Dimanche soir, après une journée de manifestations dans de nombreuses villes de Tunisie, notamment contre la gestion de l'épidémie de coronavirus par le gouvernement Mechichi, M. Saïed a limogé ce dernier et annoncé "le gel" des activités du Parlement pour 30 jours.

Le président, également chef de l'armée, s'est en outre octroyé le pouvoir exécutif, bouleversant l'organisation du pouvoir dans un pays régi depuis 2014 par un système parlementaire mixte, en annonçant son intention de désigner

un nouveau Premier ministre. Il a limogé lundi le ministre de la Défense Ibrahim Bartagi et la porte-parole du gouvernement Hasna Ben Slimane, également ministre de la Fonction publique et ministre de la Justice par intérim.

Ennahdha, principal parti au Parlement, a fustigé "un coup d'Etat contre la révolution et la Constitution", et son chef de file Rached Ghannouchi a campé douze heures durant lundi devant le Parlement bouclé par l'armée, pour en réclamer l'accès.

En revanche, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), influente centrale syndicale, a estimé que les décisions de M. Saïed étaient "conformes" à la Constitution, tout en appelant à la poursuite du processus démocratique, plus de dix ans après le soulèvement populaire qui a mené à la chute du dictateur Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011.

Signe d'un début de concertations, le président Saïed a rencontré lundi soir les représentants de l'UGTT, de la Ligue des droits de l'Homme et du patronat, des acteurs qui avaient tiré la Tunisie d'une précédente crise en 2013.

"La situation a atteint un stade inacceptable dans toutes les institutions de l'Etat", a déclaré M. Saïed à l'issue de cette réunion pour justifier ses décisions, évoquant "la corruption".

"Je rassure les Tunisiens que l'Etat est là, et il n'est pas question de porter atteinte aux droits et libertés", a-t-il assuré, réitérant que ces mesures d'exception respectent selon lui la Constitution.

Pour l'analyste d'International



Crisis Group Michael Ayari, "il y a un objectif de restaurer l'efficacité de l'Etat, mais il faudra s'assurer d'impliquer un large nombre d'acteurs"; "on est dans l'inconnu, avec un risque de dérives y compris sanglantes".

Dans la journée, plusieurs centaines de partisans du président Saïed et d'Ennahdha ont échangé des jets de bouteilles et de pierres devant le Parlement à Tunis. Mais la situation est ensuite revenue à la normale.

Selon Ennahdha, le bureau de l'Assemblée, réuni en dehors du Parlement, a appelé l'armée et les forces de sécurité à "se placer du côté du peuple et à remplir leur

rôle de protection de la Constitution".

La crainte d'un retour en arrière sur les libertés a été accentuée après la fermeture lundi du bureau de la chaîne qatarie Al-Jazeera à Tunis par des policiers, sans décision de justice ni explications.

Amnesty International et Reporters sans frontières ont condamné cette fermeture et appelé les autorités à garantir la liberté d'expression.

En fin de journée, la présidence a annoncé que le couvre-feu nocturne officiellement instauré pour lutter contre le Covid avait été étendu de deux heures, désormais de 19H00 à 06H00. Elle a

aussi interdit des rassemblements de plus de trois personnes.

Ce coup de théâtre fait suite à six mois de bras de fer entre MM. Ghannouchi et Saïed, qui paraissent sans issue en l'absence de dialogue politique.

Ces bouleversements marqués par des nombreux rassemblements de foule interviennent alors que la Tunisie, déjà frappée par ailleurs par le chômage et l'inflation, fait face à un pic épidémique, avec l'un des pires taux de mortalité officiels au monde. Le pays de 12 millions d'habitants a enregistré officiellement plus de 560.000 cas de Covid, dont plus de 18.000 décès.

# Les Etats-Unis menacent les talibans de poursuivre leurs frappes aériennes en Afghanistan

Les Etats-Unis vont continuer leurs frappes aériennes contre les talibans, si ceux-ci poursuivent l'offensive qu'ils mènent depuis début mai en Afghanistan, a averti à Kaboul le chef des opérations militaires américaines dans ce pays. "Les Etats-Unis ont intensifié leurs frappes aériennes en soutien aux forces afghanes ces derniers jours et nous sommes prêts à continuer ce haut niveau de soutien dans les jours à venir, si les talibans continuent leurs attaques", a déclaré le général Kenneth McKenzie, patron du Commandement central de l'armée américaine (Centcom).

Les talibans se sont emparés depuis presque trois mois de vastes portions rurales de l'Afghanistan, à la faveur d'une offensive tous azimuts contre les forces afghanes, coïncidant avec le début du retrait définitif des forces internationales du pays, désormais quasiment achevé.

Les forces afghanes n'ont offert jusqu'ici qu'une faible résistance et ne contrôlent plus pour l'essentiel que les capitales provinciales et les principaux grands axes. "Le gouvernement d'Afghanistan sera soumis à rude épreuve dans les jours à venir, les talibans tentent de donner un caractère inéluctable à leur campagne. Ils se trompent (...)

La victoire des talibans n'est pas inévitable",

a affirmé le général McKenzie. "Nous allons continuer à soutenir les forces afghanes, même après le 31 août", date-butoir annoncée de la fin du retrait des forces américaines, "cela se fera généralement depuis l'extérieur du pays. Et cela sera un changement significatif", a-t-il poursuivi. Le général McKenzie a aussi annoncé qu'après cette date, les Etats-Unis "continueraient de fournir un important soutien logistique, en particulier à l'aviation afghane", en Afghanistan ou sur des bases du Centcom.

En tant que chef du Centcom, qui supervise les activités militaires américaines dans 20 pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale et du Sud, le général McKenzie dirige les opérations militaires en Afghanistan depuis la fin des fonctions du commandant des forces américaines dans le pays, le général Austin Scott Miller, le 12 juillet.

La récente avancée éclair des talibans fait craindre qu'ils ne s'emparent à nouveau du pouvoir, quasiment 20 ans exactement après en avoir été chassés fin 2001 par une coalition internationale menée par les Etats-Unis, après leur refus de livrer le chef d'Al-Qaïda Oussama ben Laden dans la foulée des attentats du 11-Septembre. Les Etats-Unis ont signé en février 2020 à Doha un accord historique avec les talibans prévoyant le retrait de tous les soldats étrangers

d'Afghanistan en échange de la fin des attaques contre les troupes internationales et l'ouverture de négociations directes entre insurgés et autorités de Kaboul. Un porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid, avait dénoncé vendredi des bombardements aériens "barbares" menés par les "forces d'occupation américaines". Il avait qualifié ces frappes de "claire violation de l'accord signé (à Doha) qui aura des conséquences".

Entamées en septembre dernier au Qatar, les pourparlers interafghans n'ont connu aucune avancée, les deux camps s'accusant mutuellement de ne pas vouloir la paix. Le général McKenzie a toutefois estimé qu'"il y a une voie pouvant conduire à une solution politique à cette guerre". Ces dernières semaines, les talibans se sont approchés de Kandahar, la grande ville du Sud, berceau de leur mouvement, dont les faubourgs sont le théâtre de combats. Forte de plus de 650.000 habitants, Kandahar est la deuxième ville du pays derrière Kaboul. Les talibans en avaient fait le centre de leur régime, basé sur une interprétation ultrarigide de l'islam, qui régna sur l'Afghanistan entre 1996 et 2001. Quelque 22.000 familles ont, depuis un mois, "fui des districts instables des faubourgs" ouest, nord et sud de Kandahar, "vers des zones

plus sûres" du centre-ville, a déclaré dimanche à l'AFP Dost Mohammad Daryab, directeur provincial du service des réfugiés. Ces 22.000 familles représentent environ 150.000 personnes, le Bureau national des statistiques estimant qu'en Afghanistan une famille est en moyenne composée de sept personnes.

"Quand les combats ont éclaté, mes cousins et moi avons fui avec nos femmes et nos enfants vers le centre-ville", a raconté à l'AFP un habitant, Hafiz Mohammad Akbar. "Nous vivons désormais à 20 personnes de la même famille dans un endroit qui n'a même pas de toilettes. Je n'ai aucune idée de combien de temps nous allons rester là".

Le vice-gouverneur de la province de Kandahar, Lalai Dastageeri, a indiqué dimanche à l'AFP que "les combats continuent dans les faubourgs sud, nord et ouest de Kandahar". Après une relative accalmie sur le terrain durant les trois jours de l'Aïd el Adha, la fête musulmane du sacrifice, les autorités afghanes ont annoncé avoir lancé de multiples opérations militaires depuis vendredi dans une quinzaine de provinces, pour tenter de reprendre du terrain. Elles ont décréte samedi un couvre-feu nocturne sur l'ensemble du territoire à l'exception de trois provinces, dont celle de Kaboul.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

LOURDE	DISPEN- DIEUSE	HOMME DE MAIN	MOLOCH	EXPRIMÉ	DIRIGÉ DE BAS EN HAUT	PAREIL	SODIUM KELIF	C'EST DU BILLARD
						IVRE		
PARTIE DU NÉANT			CASE BLANCHE BOUT DE CONDUIT				MARQUE UN BUT	
ASCÈTE						COLÈRE	MARE	
REPTILE				BAGAR- RE				
QUARTIER DE REIMS		PRÉSENT	INTERVA- LLE PARFAIT	DÉBUT D'HIVER		POIL À MOI		
HARMO- NIEUX		PRONOM PERSON- NEL	AVANCE LETTRES D'IFRANE					
						FIN DE PARTIE		GRECQUE MOITIÉ
À L'ENVERS PIGE					FAIT UN TOUR À L'ŒIL			
PLAISA- NTE	MORCEAU DE RAP	PÈRE	DANS LA PRAIRIE	APERÇU À LA FLAN		LE MÊME EN PLUS COURT	PARTIE D'UN COUPLET	
					QUARTIER DE CAEN	LETTRES DE VERDI	NOUVEAU DÉNUDÉ	
SURGI				ARRIVÉ				
VISAGE						SUAVE		

Solution mots flechés d'hier

OSTENTATOIRE	EREU AIEUX	CLERC ALE ET	CESTRADE RR	COUL NULA	TROP STRASS	PIR RH I PSY	OD AUBÉUSES	ANOGRES MT	NENEROLE O	PEAN RIPE AL	RUE NEE ANE
--------------	------------	--------------	-------------	-----------	-------------	--------------	-------------	------------	------------	--------------	-------------

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdellkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

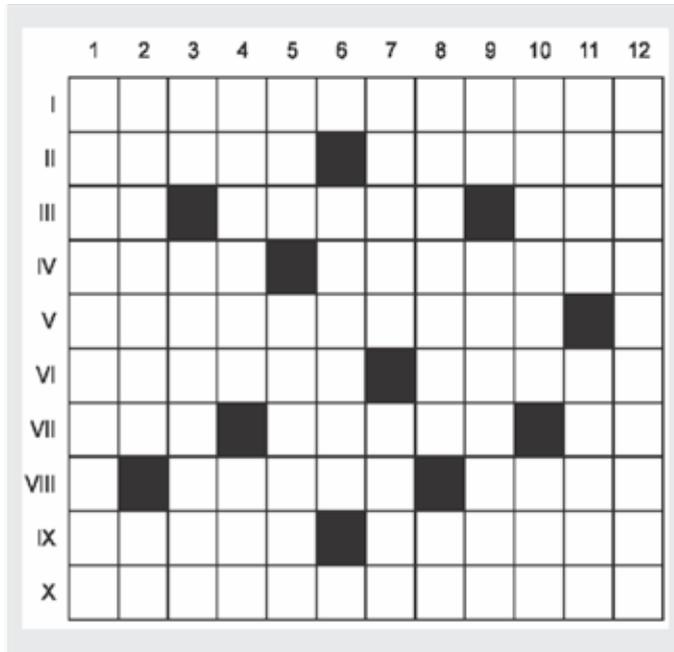
**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés



**Horizontalement.**

- I. Il pratique le vol stationnaire.
- II. Il sait tout sur le Coran.  
- Félin à la belle fourrure.
- III. Demi-tour gauche. - Se fait entendre dans les sous-bois. - Distract.
- IV. Aussi vieux. - Dire des bêtises.
- V. Souvent Monroviennne.
- VI. Désavantagées. - Par ici la sortie.
- VII. Il ne fait pas grand bien. - Elle attendrit les choux. - Assez petite taille.
- VIII. Où il y a du monde au mètre carré. - Monnaie d'Ispahan.
- IX. Fait du b.a.-ba.  
- Sur le Rhone ou le Danube.
- X. Il faut tendre l'oreille pour les percevoir.

**Verticalement.**

- I. Des habitués de la mise en boîte.

- 2. Travaille dans le quartier.  
- Forme de pouvoir.
- 3. Tour de Suisse. - Occupes la tête.
- 4. La vitre de la douche, après la douche.  
- Fera-t-il ce qu'il a promis ?
- 5. Greffe du Rhin.
- 6. Troubles l'eau du Midi.
- 7. Ainsi finit Touthankamon. - Sorti du lit.
- 8. Elle va jusqu'à Hawaii.  
- C'est la fin de la faim.
- 9. Elle est en plein divorce.  
- Incluse dans l'ensemble.
- 10. Bouclées. - Descend du Tyrol.
- 11. Il reçoit ou il est reçu.  
- Mauvais pour la forme.
- 12. Les neiges du Kilimandjaro ne seront plus longtemps.

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

**Facile**

								2	
		2	6		9	1	3		
		6	2		1		8	4	
4	2				8		7		
1		9	3		5	2		8	
	6	4					5	1	
7	5		1		6	8			
	9	1	8		4	7			
8									

**Moyen**

5	6								
			4						
9	4	7	3	2					
	7	3	9					2	
4	8		7	5	2			9	3
	9					4	8	6	
				4	7	9	3	6	
					9				
								8	5

**Difficile**

			8		5	9			
			2	6	5			7	
						3			
3						7	4		
		2		4		1			
8	9							2	
		3							
2			9	1	8				
5	8				6				

**Expert**

		7	3						1
	3							5	8
			6	9				7	
			7		6	5	2		
		6	2	5		8			
		5			6	1			
4	8								1
2					4	6			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	7	3	6	4	9	1	2	8	
4	8	1	2	5	7	9	6	3	
9	2	6	3	1	8	7	4	5	
2	4	9	7	8	5	6	3	1	
6	5	7	9	3	1	4	8	2	
3	1	8	4	6	2	5	7	9	
1	9	4	8	7	3	2	5	6	
7	3	2	5	9	6	8	1	4	
8	6	5	1	2	4	3	9	7	

**Moyen**

4	5	8	3	2	1	7	9	6	
7	1	6	5	8	9	2	3	4	
9	2	3	7	6	4	1	5	8	
3	9	7	8	4	5	6	2	1	
6	8	1	2	9	3	4	7	5	
5	4	2	6	1	7	3	8	9	
2	6	9	1	7	8	5	4	3	
8	7	5	4	3	6	9	1	2	
1	3	4	9	5	2	8	6	7	

**Difficile**

8	9	7	2	4	6	3	1	5	
4	5	6	8	3	1	7	9	2	
2	1	3	5	9	7	6	4	8	
6	3	5	4	7	2	9	8	1	
7	8	9	1	5	3	4	2	6	
1	2	4	9	6	8	5	3	7	
3	7	2	6	1	4	8	5	9	
9	4	8	7	2	5	1	6	3	
5	6	1	3	8	9	2	7	4	

**Expert**

2	6	9	8	1	4	5	7	3	
1	5	7	3	6	9	4	8	2	
3	8	4	5	2	7	1	6	9	
7	3	6	1	8	2	9	5	4	
5	9	2	4	3	6	8	1	7	
4	1	8	7	9	5	2	3	6	
8	7	5	9	4	3	6	2	1	
6	4	3	2	5	1	7	9	8	
9	2	1	6	7	8	3	4	5	



73,4 MMDH de levées brutes du Trésor au premier semestre

Les levées brutes du Trésor ont reculé, en glissement annuel, de 14,4% pour se situer à 73,4 milliards de dirhams (MMDH) au terme du premier semestre 2021, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Le volume levé en maturités moyennes a reculé de 9,3% à 42,5 MMDH à fin juin 2021, canalisant 57,9% des levées après 54,6% l'année précédente, précise la DEPF dans sa dernière note de conjoncture.

Celui des maturités longues a baissé de 23,3% pour se situer 19,5 MMDH, représentant 26,5% des souscriptions après 29,6% un an auparavant, alors que celui des maturités courtes s'est replié de 15,3% à 11,5 MMDH, soit 15,6% des levées après 15,8% l'année dernière, rapporte la MAP.

Compte tenu des remboursements du Trésor qui ont augmenté, en glissement annuel, de 7,7% à 49,3 MMDH à fin juin 2021, les levées nettes du Trésor ont reculé de 39,7% pour se situer à 24,1 MMDH.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 624,9 MMDH à fin juin 2021, enregistrant une hausse de 1,9% par rapport à fin mars 2021 et de 4% par rapport à fin décembre 2020, relève la DEPF.

Et de préciser que la structure de cet encours reste prédominée par les maturités longues quoique leur part ait légèrement reculé de 1,4 point pour se situer à 57,1% après 58,5% à fin décembre 2020, devançant les maturités moyennes dont la part s'est appréciée de 3,3 points à 39,3%.

La part des maturités courtes, quant à elle, demeure faible et a reculé de 1,9 point à 3,6%, ajoute la même source.

Au terme du premier semestre 2021, le volume des soumissions a atteint 170,6 MMDH, en baisse de 12,7% par rapport à fin juin 2020, fait savoir la DEPF.

Après s'être inscrits en baisse au premier trimestre 2021, les taux moyens pondérés primaires des émissions des bons du Trésor ont, quant à eux, quasiment stagné au deuxième trimestre 2021, comparativement au trimestre précédent, enregistrant de légères variations, ne dépassant pas 6 points de base à la baisse et un point de base à la hausse.

## Les disparités régionales ne cessent de se creuser

En 2019, trois régions ont créé 58% de la création de la richesse nationale à prix courant, selon le Haut-commissariat au plan (HCP). Il s'agit des régions de Casablanca-Settat (31,8%), de Rabat-Salé-Kénitra (15,3%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10,9%).

Dans une note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2019, l'institution publique indique que cinq autres régions ont généré 34,7% du PIB : Marrakech-Safi (8,5%), Fès-Meknès (8,4%), Souss-Massa (6,7%), Béni Mellal-Khénifra (6%) et l'Oriental (5,1%).

«Les régions de Drâa-Tafilalet et les trois régions du Sud n'ont contribué qu'à hauteur de 7,1% à la création du PIB en valeur, avec 2,6% et 4,5% respectivement», souligne le HCP dans son rapport rappelant que l'économie nationale a enregistré un PIB en volume de 1137,3 milliards de DH avec une croissance économique de 2,6% par rapport à l'année 2018.

Précisons qu'aux prix courants, le PIB a marqué une valeur de 1152,8 milliards de DH avec une augmentation de 4%.

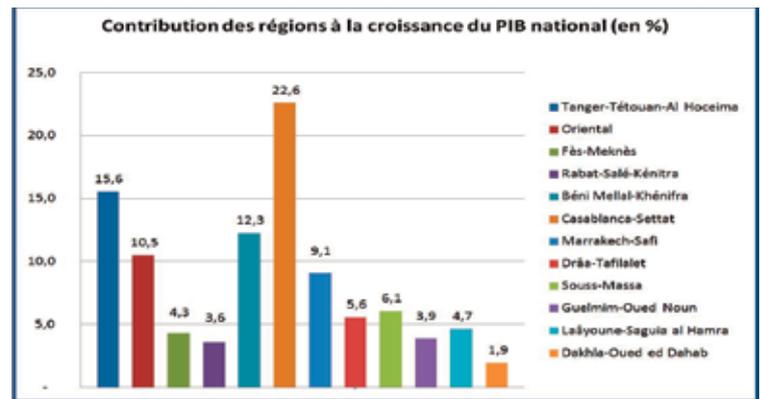
Ainsi que le relève le Haut-commissariat dans sa note, les disparités en matière de création de la richesse entre les régions se sont accentuées au cours de cette année-là.

En effet, «l'écart absolu moyen (la moyenne des écarts absolus entre le PIB des différentes régions et le PIB régional moyen) est passé de 62,7 milliards de DH en 2018 à 63,9 milliards en 2019», note le HCP.

Dans son rapport, le Haut-commissariat constate également que sept régions ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne nationale (2,6%).

Selon la note publiée récemment, il s'agit des régions de Guelmim-Oued Noun (7,1%), de Laâyoune-Saguia al Hamra (7%), Drâa-Tafilalet (5,8%), de Béni Mellal-Khénifra (5,6%), de l'Oriental (5,5%), de Dakhla-Oued Ed-Dahab (4%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (3,8%).

Il est à noter que «la région de Marrakech-Safi a marqué un taux de croissance, proche de la moyenne nationale, de 2,8%. Les quatre régions



restantes ont présenté des taux de croissance inférieurs à la moyenne nationale ; allant de 2,3% dans la région de Souss-Massa à 0,6% dans la région de Rabat-Salé-Kénitra », précise la même source.

A souligner que la région de Casablanca-Settat dont la contribution à la croissance du PIB a été de 0,6 point a contribué à hauteur de 22,6% à la croissance nationale.

Notons en outre que «les deux régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Béni Mellal-Khénifra ont participé successivement à hauteur de 15,6% et 12,3% à la croissance du PIB en volume, soit 0,4 point et 0,3 point, comme l'indique le HCP relevant que les neuf régions restantes ont contribué pour 50% à la croissance enregistrée en 2019 soit 1,3 point.

Par secteur d'activité, il ressort des comptes régionaux de 2019 que les activités primaires constituent 12,1% du PIB au niveau national en 2019 et que la contribution de ce secteur à la création de la richesse dépasse, dans la majorité des régions, cette moyenne nationale.

Si les activités secondaires représentent 25,3% du PIB au niveau national en 2019, les activités tertiaires créent plus que la moitié de la richesse nationale en 2019 (51%), selon la note.

S'agissant de la contribution régionale aux activités économiques

nationales, il ressort que les activités du secteur primaire restent l'apanage d'un nombre limité de régions.

Selon le HCP, «les régions de Rabat-Salé-Kénitra, de Fès-Meknès, de Casablanca-Settat de Marrakech-Safi, de Souss-Massa et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ont contribué pour 73% à la création de la valeur ajoutée nationale du secteur primaire en 2019 au lieu de 74,9% en 2018 ».

Des chiffres publiés par l'institution, il apparaît que les activités du secteur secondaire sont concentrées dans les régions de Casablanca-Settat et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qui ont participé pour 56,8% à la valeur ajoutée nationale du secteur en 2019 au lieu de 57% en 2018.

Dans son rapport, le Haut-commissariat impute les 59,4% de la richesse créé par les activités tertiaires

à trois régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

A noter que le PIB par habitant s'élève à 32.394 DH en 2019 au niveau national et que les régions de Dakhla-Oued-Ed-Dahab (86 166 DH), de Laâyoune-Saguia Al Hamra (51.202 DH), de Casablanca-Settat (50.075 DH), de Guelmim-Oued Noun (38 858 DH), de Rabat-Salé-Kénitra (36.596 DH), et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (33.367 DH), présentent un PIB par habitant supérieur à cette moyenne nationale.

Dans son analyse, le HCP relève que le PIB par habitant s'est situé entre 17.971 DH, dans la région de Drâa-Tafilalet et 27.197 DH dans la région de Souss-Massa, ajoutant que la dispersion du PIB par habitant est en augmentation ou encore que l'écart absolu moyen est passé de 13.106 DH en 2018 à 13.115 DH en 2019.

Enfin, «des régions de Casablanca-Settat, de Rabat-Salé-Kénitra et de Fès-Meknès ont accaparé un peu plus de la moitié (51,5%) des dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) au niveau national, avec 25%, 14,8% et 11,7%, respectivement », fait savoir le HCP notant que celles de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Marrakech-Safi ont détenu une part de 22,6% des DCFM, réparties respectivement à 11,4% et 11,2%.

Alain Bouithy

« Trois régions ont créé 58% de la richesse nationale en 2019 »

## Le flux net des IDE quasiment stable en 2020

Le flux net des investissements directs étrangers (IDE) au Maroc est resté quasiment stable durant l'année écoulée, se situant à 16,7 milliards de dirhams (MMDH), contre 16,5 MMDH en 2019, indique l'Office des changes.

Les titres de participation, qui ont augmenté de 14% à 11,4 MMDH, constituent la principale composante des flux nets des IDE au Maroc avec une part de 68,2%, fait savoir l'Office dans

son rapport annuel 2020 sur la balance des paiements et position extérieure globale du Maroc.

Les bénéfices réinvestis ont, en revanche, reculé de 13,7% et représentent 15,7% du flux net total des IDE au Maroc, ajoute la même source.

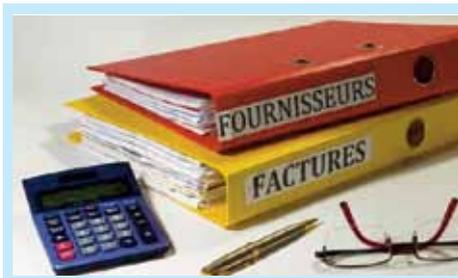
Au détail, le rapport fait ressortir que les recettes des IDE au Maroc ont diminué de 20,2% à 27,5 MMDH et les dépenses de 39,9% à 10,8 MMDH.

Parmi les secteurs ayant le plus bénéficié d'IDE en 2020 figurent ceux des industries manufacturières (32,5% du total des IDE), des activités immobilières (26,9%) et des activités financières et d'assurance (14,9%). La part de ces trois secteurs dans le total des IDE s'est stabilisée à 74,4% en 2020.

S'agissant de la répartition par pays, la France est le premier investisseur au Maroc au titre de

l'année écoulée avec un flux net de +6 MMDH ou 36% du total des IDE. Le flux net reçu de ce pays en 2019 s'est situé à 3,7 MMDH.

Classée en tant que troisième pays source des flux nets des IDE en 2019 (+0,8 MMDH), l'Espagne s'est hissée à la deuxième position en 2020, suivie des Emirats Arabes Unis. Ces trois pays se sont accaparés 50,2% du total du flux net des IDE au Maroc en 2020.



## EEP: La moyenne des délais de paiement à 40,4 jours à fin juin dernier

La moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des établissements et entreprises publics (EEP) a atteint 40,4 jours au titre des six premiers mois de cette année, contre 40,58 jours à fin juin 2020, selon la Direction des entreprises publiques et de la privatisation (DEPP) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

"Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration (MEFRA) a publié, le vendredi 23 juillet 2021, les délais de paiement déclarés par les EEP concernant le mois de juin 2021, et ce au niveau de la rubrique de l'Observatoire des délais de paiement (ODP) sur le portail dudit ministère", indique la DEPP dans un avis.

Cette publication à caractère trimestriel s'inscrit dans le cadre de la démarche progressive adoptée par le MEFRA depuis la première publication effectuée le 31 octobre 2019, fait savoir la même source.

A fin mars dernier, la moyenne des délais de paiement déclarés par l'ensemble des EEP avait atteint 38,4 jours.

# Les exportations automobiles atteignent près de 72,2 MMDH en 2020

Les exportations de l'automobile, premier secteur exportateur du Maroc depuis sept ans, se sont situées à 72,18 milliards de dirhams (MMDH) durant l'année écoulée, en repli de 9,9% par rapport à 2019, selon l'Office des changes.

Cette évolution est attribuable à la baisse des exportations des écosystèmes câblage (-20%) et construction (-13,8%), explique l'Office des changes dans son rapport annuel sur le commerce extérieur au titre de l'exercice 2020.

Dans l'ensemble, rapporte la MAP, les exportations de marchandises (exprimées franco à bord -FAB) ont accusé une diminution de 7,6% à 262,8 MMDH, précise la même source, notant que les plus

fortes baisses ont été observées au niveau des secteurs de l'automobile, du textile et cuir ainsi que de l'aéronautique.

De leur côté, les exportations du secteur textile et cuir se sont repliées de 18,9% à 30 MMDH en 2020, un niveau bas qui n'a jamais été atteint durant les dix dernières années, relève le rapport. Cette baisse est due au recul simultané pour la deuxième année consécutive des ventes de vêtements confectionnés (-22,2%), des articles de bonneterie (-22,5%) et des chaussures (-15,9%).

Les exportations du secteur aéronautique suivent la même tendance avec une forte chute de 28,3% en 2020. Ce repli est lié au recul des ventes des écosystèmes assemblage de 24,3% et d'EWIS (Electrical Wiring Interconnection System) de 34,3%.

En revanche, les exportations de phosphates et dérivés, après avoir reculé de 5,9% en 2019, se sont redressées en 2020 pour atteindre 50,9 MMDH. Cette évolution est le résultat de la progression des exportations d'engrais naturels et chimiques (+14,6%), toutefois atténuée par la baisse des exportations d'acide phosphorique (-16,2%).

Quant aux secteurs de "l'agriculture et agroalimentaire" et de "l'électronique", leurs exportations sont restées stables en 2020, fait observer l'Office des changes.

Le secteur "agriculture et agro-



alimentaire" a maintenu, pour sa part, le niveau de 2019 suite à des évolutions contrastées, notamment la hausse des ventes de l'industrie alimentaire et de l'agriculture, sylviculture, chasse compensée par le recul des exportations de l'industrie de tabac.

C'est le cas également du secteur électronique et électricité, dont les exportations ont stagné en 2020 s'établissant à 10,4 MMDH. La

hausse des exportations de fils, câbles et autres conducteurs isolés de l'électricité (+1,7 MMDH) conjuguée à la baisse principalement des ventes de composants électroniques (-1,5 MMDH) explique cette évolution.

L'analyse par produits montre que les exportations du Maroc demeurent prédominées par sept produits qui participent à hauteur de 50,7% au total des exportations. Les

engrais naturels et chimiques se classent en tête des produits exportés en 2020 (12,2%) et devancent ainsi les fils et câbles (10,6%) et les voitures de tourisme (10,6%).

Les vêtements confectionnés (6,9%) viennent en quatrième position, suivies de l'acide phosphorique (4,3%), des crustacés, mollusques et coquillages (3,1%) et des parties d'avions et d'autres véhicules aériens ou spatiaux (3%).



Un repli de 9,9% par rapport à 2019

# L'aéroport Marrakech-Ménara enregistre une forte baisse de son trafic aérien au premier semestre

Le nombre de passagers ayant transité via l'aéroport international Marrakech-Ménara a enregistré durant le premier semestre 2021, une baisse de 92,82% par rapport à la même période de 2019.

Ainsi, cette infrastructure aéroportuaire a accueilli durant la même période de 2021 quelque 225.875 passagers contre 1.353.731 durant le premier semestre 2020 et 3.146.234 voyageurs durant les six premiers mois de 2019, rapporte la MAP.

Depuis la reprise des vols le 15 juin dernier jusqu'au 30 juin dernier, le volume de trafic commercial passager de l'aéroport international Marrakech-Ménara a accusé une baisse de

71,16% par rapport à la même période de l'année 2019.

Ainsi cette infrastructure aéroportuaire a accueilli durant la même période (15-30 juin 2021), quelque 75.993 passagers contre 263.464 voyageurs durant la même période de 2019, selon les dernières statistiques fournies par l'ONDA.

Cet aéroport a occupé, durant la même période, la 2<sup>e</sup> place au niveau national en termes de trafic, avec 715 mouvements d'avions, soit une baisse de 57,36% derrière l'aéroport international Mohammed V et devant l'aéroport international Agadir Al Massira.

Au niveau du Top 5 des routes aériennes

internationales durant le premier semestre de 2021, Marrakech/Paris-Orly a occupé la 5<sup>e</sup> place avec une part de 2,62% et 47.768 voyageurs, derrière Mohammed V/Paris-Orly (4,41% et 80.421 passagers), Mohammed V-Dubaï (3,78% et 68.923 passagers), Mohammed V/Paris-CDG (3,09% et 56.221 passagers) et Mohammed V-New York-JFK (2,85% et 51.905 passagers).

Les aéroports du Royaume ont enregistré un volume de trafic commercial passager de 2.473.988 passagers durant le premier semestre 2021, contre 11.669.548 passagers au cours de la même période de l'année 2019, soit une baisse de l'ordre de 78,8%, selon l'ONDA.

L'aéroport Mohammed V, qui représente la moitié du trafic passagers global, a ainsi accusé de janvier à juin 2021, une baisse de 73,48% par rapport à la même période de 2019, soit 1.238.912 passagers contre 4.670.924 passagers accueillis durant le S1-2019, précise l'ONDA.

Durant la période allant du mardi 15 juin 2021 (1<sup>er</sup> jour de la reprise des vols) jusqu'au mercredi 30 juin 2021, les aéroports marocains ont accueilli 476.542 passagers à travers 4.704 vols (arrivée et départ internationaux), fait savoir la même source, ajoutant que ce trafic représente 45% du trafic international passagers accueilli durant la même période de 2019.

*Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage*

## Du présentiel au digital: la pandémie a fait son effet

Après l'annonce de l'organisation de la quatrième édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage en format digital et présentiel, du 28 au 31 juillet courant, cette édition sera finalement entièrement digitale, en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.

«Il s'agit d'une décision du gouvernement, dictée par la situation pandémique et l'augmentation inquiétante du nombre des cas Covid-19», expliquent les organisateurs dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

«Nous tenons à présenter nos excuses aux enfants, à nos invités et à tous les spectateurs et nous confirmons par la même occasion que le festival est maintenu selon les dates annoncées et avec le même programme présenté auparavant», ajoute la même source.

«Nous tenons malgré les circonstances difficiles du moment à rester en contact avec les enfants et les jeunes en présentant une nouvelle édition digitale», souligne la présidente du festival, Nadia Akerouach. «Cela est rendu possible grâce au fait que les catégories ciblées ont accumulé un important savoir-faire dans l'emploi

des technologies de communication à distance. C'est un atout à utiliser pour présenter des produits artistiques utiles, véhiculant un contenu éducatif, intellectuel et instructif pour les enfants et les jeunes», ajoute-t-elle.

Les organisateurs du festival ont concocté un programme riche et diversifié avec une compétition officielle qui prévoit la participation de 8 courts métrages. Le jury chargé de les départager sera présidé par le réalisateur Mohamed Nadif, avec à ses côtés l'actrice Khadija Adli, le chercheur en sciences d'éducation Hassan Khouyi, l'enfant acteur Zakaria Anan et l'artiste peintre Mustapha Nafi. Plusieurs prix seront attribués lors de cette édition, dont le Grand Prix, le Prix du jury, et ceux de la meilleure enfant actrice et du meilleur enfant acteur.

Au programme également un colloque modéré par le journaliste Aziz El Majdoub sur le thème «L'image de l'école dans le cinéma marocain» avec la participation du critique de cinéma Boubker Hihi, l'écrivain et critique de cinéma Mbarek Housni et de l'universitaire et critique Mohamed El Bouayadi, une master class de l'acteur Rabiï El Kati, des séances d'hommages à l'acteur Abbas Kamel et à



l'acteur et metteur en scène de théâtre et conteur international Mohamed Sossey Alaoui, en plus d'une présentation du livre «La femme dans le cinéma marocain : derrière et devant la caméra», de son auteur Hassan Narraiss.

Rappelons enfin que l'Association image pour le patrimoine culturel, initiatrice de l'évènement, a pour objectif d'aboutir à un développe-

ment durable dans tous les domaines. Elle cherche à s'ouvrir sur toutes les cultures et les valeurs humaines universelles, tout en préservant l'identité marocaine, en s'intéressant à l'élément humain et en défendant les droits des enfants, des jeunes et de la femme en vue d'utiliser les valeurs de citoyenneté et contribuer au travail associatif sérieux et durable.

Mehdi Ouassat

## Clôture en apothéose de la session d'été du Moussem d'Assilah

La session d'été de la 42ème édition du Moussem culturel international d'Assilah, tenue sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI, a été clôturée dimanche soir.

Organisée par la Fondation du Forum d'Assilah, cette session a été ponctuée par des ateliers de peinture murale, dont l'un dédié aux enfants de la ville, ainsi qu'un atelier de peinture et de gravure, et l'exposition "Rabiiyat 2021", montée au sein de la galerie du Centre Hassan II des rencontres internationales.

L'artiste marocain Mohamed El Anzaoui, chargé de l'atelier de peinture murale, a indiqué que cette session du Moussem est particulière compte tenu de la situation actuelle marquée par l'impact de la pandémie du coronavirus et des restrictions sanitaires ayant empêché nombre d'artistes de se déplacer. Il a néanmoins mis en avant, dans une déclaration à la MAP, les belles fresques ornant les murs de la ville ainsi que les expositions organisées dans le cadre du Moussem d'Assilah, et ce malgré la pandémie.

Pour sa part, le Bahreïni Ahmed Anan, seul artiste étranger ayant pris part aux travaux de ce Moussem, a estimé que la session d'été, organisée dans ce contexte particulier, est une sorte de "soulagement artistique" dans un pays magnifique, saluant dans

ce sens l'échange d'expertises, de techniques et d'idées entre les artistes participant à cette manifestation.

Par ailleurs, plusieurs artistes autodidactes ayant participé à la réalisation des fresques et aux ateliers de peinture et de gravure ont mis l'accent sur le niveau élevé d'encadrement et d'orientation durant cette session du Moussem, exprimant leur espoir que les autres villes marocaines suivent l'exemple d'Assilah afin de diffuser davantage l'art.

La Fondation du Forum d'Assilah avait annoncé que la session d'automne du Moussem sera organisée du 29 octobre au 21 novembre, en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - Département de la Culture-, et la commune d'Assilah.

Cette session sera marquée par l'organisation de trois colloques, sous les thèmes "Quel avenir pour la démocratie électorale?", "Le Maghreb et le Sahel: l'inélectable partenariat" et "Les Arabes et les nouvelles mutations régionales et internationales: où va le panarabisme?", qui verront la participation d'un parterre de chercheurs et d'intellectuels venus des quatre coins du monde, et ce dans le cadre de la 35ème édition de l'Université ouverte Al-Moutamid Ibn Abbād.

Lors de cette session, un vibrant hom-



mage sera rendu au vétéran de la presse marocaine, Mohamed Brini, en plus de l'organisation de soirées poétiques, qui seront animées par d'éminents poètes marocains et arabes, dont Abdelkrim Tabal (Maroc), Qassem Haddad (Bahreïn), Chawki Bazih (Liban), Sultan Al Amimi (EAU) et Ali Abdullah Khalifa (Bahreïn).

Selon la Fondation, à l'instar des Moussem précédents, cette session automnale ac-

cueillera des artistes professionnels du Maroc, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe, qui animeront les ateliers de peinture et de gravure.

Une exposition "one man show" du célèbre artiste peintre Khalid El Bekkay aura ainsi lieu à la Galerie du Centre Hassan II, en plus d'une exposition des jeunes peintres d'Assilah à la Galerie "Diwan" du palais de la culture.

## "Old", le nouveau thriller de M. Night Shyamalan, démarre en tête du box-office



Le nouveau thriller fantastique de M. Night Shyamalan, "Old", s'est hissé immédiatement en tête du box-office nord-américain avec 16,5 millions de dollars d'entrées pour son premier week-end dans les salles, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par un cabinet spécialisé.

Le film du réalisateur américain de "Sixième Sens" et "Incassable" raconte l'histoire d'une famille qui se retrouve coincée sur une plage où les vacanciers subissent un vieillissement

ultra-acceléré.

"Old", avec Gael Garcia Bernal et Vicky Krieps, a battu ce week-end une autre nouvelle sortie aux Etats-Unis et au Canada, "Snake Eyes", nouveau volet de la saga "G.I. Joe", qui a encaissé 13,35 millions de dollars de vendredi à dimanche, selon le cabinet Exhibitor Relations.

A la troisième place arrive "Black Widow", le dernier Marvel, spin-off des Avengers, qui a enregistré 11,6 millions de dollars de recettes (154,8

millions en trois semaines d'exploitation).

Premier la semaine dernière pour sa sortie, le film familial "Space Jam: Nouvelle Ere", avec la superstar du basket LeBron James, descend à la quatrième place ce week-end avec 9,6 millions (51,3 millions en deux semaines).

Le neuvième volet de la saga "Fast & Furious" arrive cinquième avec 4,6 millions, pour un total sur cinq semaines de 163,3 millions de dollars.

## Bouillon de culture

### Visa for Movie

Le Festival Visa for Movie aura lieu du 4 au 8 août à Rabat, ville lumière, capitale marocaine de la culture, a indiqué lundi l'association du Festival international de Rabat pour la culture et les arts. Cette année, des projections de cinéma "proposent des films tout public", a précisé l'association dans un communiqué, ajoutant que "c'est grâce au soutien du public et de nos partenaires, la wilaya de la région de Rabat-Salé-Kénitra et l'Institut français, que Visa for Movie est de retour sous une nouvelle forme avec des écrans de projection dernier cri en matière de technologie et pleines d'autres surprises".

Plusieurs projections rassembleront petits et grands "pour leur procurer émotions et réflexions", a fait savoir la même source, relevant que des projections offriront "l'occasion à la population de Rabat et ses visiteurs de découvrir le septième art tout en respectant les mesures de distanciation sociale".

Depuis sa première édition en 1992, le Festival de Rabat avait toujours la préoccupation de faire de ses événements un espace libre et ouvert afin d'enraciner les valeurs universelles de dialogue, de tolérance et de paix.

Tout a commencé avec l'écran géant aux Oudayas aux années 90 où la population de Rabat avait un rendez-vous avec une riche programmation des meilleures productions du septième art.



## Kanye West présente son 10<sup>ème</sup> album, mais pas de sortie officielle



Le rappeur Kanye West a présenté jeudi soir son dixième album, "Donda", lors d'une séance d'écoute dans un stade plein à Atlanta, mais la sortie officielle prévue vendredi n'a pas eu lieu, un coup désormais habituel chez l'artiste.

Kanye West, 44 ans, s'est présenté avec deux heures de retard à cette soirée à guichets fermés, annoncée quelques jours plus tôt, où il s'est produit sans micro, se contentant de marcher et danser sur scène, tout de rouge vêtu, pendant que ses morceaux étaient diffusés dans les enceintes.

Dans cet opus, qui porte le nom de sa mère, décédée en 2007, Kanye West aborde à nouveau des thèmes religieux et fait plusieurs fois référence à sa séparation ultra médiatisée avec Kim Kardashian, qui se trouvait dans le public jeudi soir à Atlanta, tout comme leurs enfants.

Le rappeur Jay-Z fait une apparition dans l'album, dans un couplet où il semble faire référence au soutien apporté par Kanye West à Donald Trump. "Je lui ai dit d'arrêter avec cette casquette rouge", lance-t-il notamment. Parmi les autres contributions, figurent celles de Travis Scott, Pusha T, Lil Baby et Pop

Smoke, décédé en 2020.

Avant l'événement de jeudi soir à Atlanta, des extraits d'un des morceaux, "No child left behind", avaient déjà été diffusés mardi pendant le sixième match de la finale de NBA, dans une publicité où apparaissait la sprinteuse Sha'Carri Richardson, privée des Jeux Olympiques de Tokyo à cause d'un contrôle positif à la marijuana. Mais vendredi, jour de sortie officielle de l'album, il ne s'est rien passé et le mystère plane sur la date à laquelle on pourra écouter les morceaux.

Kanye West n'en est pas à son coup d'essai, puisque "Jesus is King", son dernier album, couronné d'un Grammy Award en 2019, avait été diffusé après le report de plusieurs dates de sortie prévues.

Kanye West, qui fait partie des rappeurs les plus connus au monde, a aussi formé avec la star américaine de la télévision Kim Kardashian l'un des couples les plus en vue de la planète, jusqu'à leur divorce annoncé cette année. Cette semaine, l'artiste devenu homme d'affaires a aussi été occupé par la sortie du dernier titre de Lil Nas X, "Industry Baby", qu'il a produit.

# La mondialisation contre-attaque

# Horizons



L'été 2021 est en grande partie défini par la pandémie actuelle de Covid-19 et l'accélération du changement climatique. Les deux sont des manifestations de la mondialisation et de la réalité d'un monde de plus en plus défini par les flux transfrontaliers vastes et rapides d'à peu près tout, des biens, services et capitaux aux données, aux terroristes et aux maladies.

Le coronavirus mortel qui est apparu pour la première fois à Wuhan, en Chine, n'y est pas resté, et les gaz à effet de serre émis partout réchauffent l'atmosphère et l'océan partout.

Ces deux crises démontrent l'insuffisance lamentable des efforts déployés pour répondre aux aspects problématiques de la mondialisation. La soi-disant communauté internationale s'est de nouveau montrée tout sauf une communauté. L'approvisionnement en vaccins Covid-19 est en deçà des milliards de doses de ce qui est nécessaire. Les fonds pour payer la vaccination mondiale manquent également de milliards de dollars. Les gouvernements donnent la priorité à leur pays, même si des variantes à propagation rapide émergent dans des populations sous-vaccinées ailleurs et sont indifférentes aux frontières politiques.

En conséquence, la pandémie reste une menace intense. Le nombre de morts à ce jour serait de plus de quatre millions, mais le chiffre réel est plusieurs fois plus élevé, en raison dans certains cas de systèmes de signalement défectueux et d'une sous-estimation délibérée des dirigeants populistes au Brésil, en Inde, en Hongrie, en Russie et ailleurs. Les conséquences économiques sont

également importantes, la pandémie ayant réduit le PIB mondial de plus de 3%. Environ 100 millions de personnes sont retombées dans l'extrême pauvreté. Les inégalités entre et au sein des pays ont augmenté.

Ce qui rend ces développements d'autant plus frustrants, c'est que nous savons quoi faire à propos de Covid-19 et possédons les moyens de le faire. Il existe plusieurs vaccins sûrs et extraordinairement efficaces. Il reste à augmenter la production pour répondre à la demande mondiale.

Dans certains pays, comme les Etats-Unis, ce qu'il faut faire, c'est le contraire : augmenter la demande pour répondre à l'offre disponible. L'hésitation à la vaccination, alimentée par la politique partisane ou la désinformation circulant sur les réseaux sociaux, la télévision et la radio, s'est dangereusement répandue. Si la vaccination était complétée par des mesures de santé publique connues pour ralentir la propagation de la maladie – masquage, distanciation sociale, tests et recherche des contacts facilement disponibles et précis, et mise en quarantaine – il y aurait beaucoup moins d'infections graves, et la pandémie telle que nous la connaissons s'effacerait.

Les effets de l'autre crise, le changement climatique, sont arrivés plus tôt que prévu. Pendant des années, la tendance a été de retarder toute réponse concertée à la menace, malgré des preuves claires et croissantes que la planète se réchauffe. Comme souvent, l'urgent a évincé l'important. Mais l'été 2021 montre que le changement climatique est à la fois important et urgent.

Ses effets sont nombreux. Aux

Etats-Unis, les incendies de forêt dans l'Ouest font rage de manière incontrôlable à mesure que la température augmente et le smog a recouvert des pans entiers du pays. L'Europe et la Chine sont le théâtre d'inondations massives. En Afrique, en Amérique latine et au Moyen-Orient, on observe des signes de sécheresse prolongée. Les pertes en vies humaines ont été relativement modestes, mais elles pourraient bien augmenter. Les effets économiques augmenteront également. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou forcées de migrer augmente fortement à mesure que de vastes étendues de territoire deviennent inhospitalières à la vie humaine.

On parle beaucoup de la façon de ralentir ou d'arrêter le changement climatique, mais c'est surtout cela. La conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP26) à Glasgow en novembre continuera de mettre l'accent sur une approche selon laquelle chaque pays s'engage volontairement à réduire ses émissions.

C'est important, mais il est évident que de nombreux pays se concentrent davantage sur la croissance économique à tout prix et sont incapables ou peu disposés à adopter des voies énergétiques qui réduiront de manière significative leur contribution au changement climatique. Reste à savoir s'il y a une volonté d'adopter des tarifs qui augmentent les prix des produits fabriqués dans des usines alimentées au charbon, ou d'imposer des sanctions contre les gouvernements qui refusent d'arrêter la destruction des forêts tropicales absorbant le dioxyde de carbone. Il reste également à déterminer si les pays les plus

riches sont prêts à mettre à disposition les fonds et les technologies dont les pays les plus pauvres ont besoin pour passer à un bouquet énergétique plus vert.

Dans le même temps, se concentrer sur le ralentissement du rythme du changement climatique, aussi nécessaire soit-il, est insuffisant. Une bonne partie du changement climatique s'est déjà produite, et d'autres se produiront indépendamment de ce qui sera décidé à Glasgow. Des efforts pour s'adapter aux effets existants ou inévitables du changement climatique, pour que les villes et les zones rurales soient mieux à même de résister à la chaleur omniprésente et aux incendies de forêt tentaculaires, aux tempêtes et aux inondations plus fréquentes et à une sécheresse plus grave, seront également nécessaires. La résilience sera aussi importante que la prévention.

Enfin, nous devons accélérer à la fois le développement et la réglementation de nouvelles technologies qui promettent d'éliminer le CO<sub>2</sub> de l'atmosphère ou de réfléchir la lumière du soleil loin de la Terre. De telles réponses potentielles au changement climatique ne sont pas prouvées et sont controversées. Mais si l'échec collectif à faire face à la Covid-19 est une indication, nous ferions mieux d'être prêts à les considérer le plus tôt possible. Il n'y a pas d'échappatoire à la mondialisation ; la seule question est de savoir si et comment nous choisissons de le gérer.

**Par Richard Haass**

*Président du Council on Foreign Relations et a précédemment été directeur de la planification politique du département d'Etat américain (2001-2003).*

# Mary Simon, nouvelle gouverneure du Canada et ardente défenseure de son peuple inuit

## Portrait



**A**ncienne diplomate, fervente défenseure de l'Arctique et de son peuple, les Inuits, Mary Simon, devenue officiellement lundi la première femme autochtone gouverneure générale du Canada, est considérée comme une "bâtisseuse de ponts".

Peu connue du grand public au Canada, cette femme aux cheveux gris, dont le nom inuit est Ningiu-

kudluk, prend ses fonctions au moment où le pays est secoué par la découverte ces derniers mois de plus d'un millier de tombes anonymes d'enfants autochtones près de pensionnats catholiques.

Mary Simon, 74 ans, est la cinquième femme à représenter officiellement Elizabeth II, la reine d'Angleterre et cheffe d'Etat du Canada. Sa nomination est "un pas important vers le long chemin de la réconciliation", avait-elle salué le 6 juillet.

Lundi, elle a expliqué que c'était "avec humilité" qu'elle était "prête à devenir la première femme autochtone gouverneure du Canada", un "moment historique" selon elle.

C'est déjà Mme Simon qui avait reçu en 2008 les premières excuses officielles du gouvernement canadien pour l'enrôlement de force de dizaines de milliers d'autochtones dans ces pensionnats.

"Ne nous laissons pas abuser par l'impression que lorsque le soleil se lèvera demain, la douleur et les cicatrices seront effacées", avait alors déclaré cette mère de trois enfants, aujourd'hui grand-mère et arrière-grand-mère.

Vue comme une "bâtisseuse de ponts" entre les cultures par ceux qui l'ont côtoyée dans ces anciennes fonctions, elle a expliqué lors de la

cérémonie qu'elle avait appris très jeune à vivre dans des mondes différents et que la réconciliation exige un "effort quotidien".

Née en 1947 dans un petit village du Nunavik, cette vaste région du Grand Nord du Québec, Mary Simon a grandi sous la tente familiale, suivant un "mode de vie très traditionnel" fait de "chasse et de pêche".

Elle rappelle régulièrement avoir pour modèle sa mère et sa grand-mère inuites.

Jeune adulte, elle fait ses armes en tant qu'animatrice de radio pour la chaîne publique anglophone CBC. Et dès les années 1980, elle s'engage pour la défense des Inuits, à commencer par la protection de leur milieu de vie.

En tant que présidente du Conseil circumpolaire inuit (ICC) entre 1986 et 1992, elle dénonce ainsi la pollution de l'Arctique, puis les forages pétroliers.

En 1994, elle devient la première Inuite à occuper un poste d'ambassadrice, à la tête des Affaires circumpolaires jusqu'en 2003. Pendant cette période, elle négocie la création du Conseil de l'Arctique et, en parallèle, occupe les fonctions d'ambassadrice du Canada au Danemark, de 1999 à 2001.

En 2006, elle prend la tête de l'Inuit Tapiriit Kanatam, la principale

organisation inuite du Canada.

Pour la protection de la culture de ce peuple et de ses pratiques, elle n'hésite pas à se lancer dans des bras de fer internationaux.

Comme quand Bruxelles fait interdire en 2010 le commerce de produits dérivés du phoque en Europe, au nom de la défense des animaux. "Des perceptions coloniales de nos pratiques de chasse", fustige-t-elle. La gouverneure générale du Canada de l'époque, Michaëlle Jean, mange un morceau de cœur de phoque cru en signe de solidarité.

Même chose quand Washington tente de faire classer l'ours polaire comme espèce menacée d'extinction, une "attaque directe contre nos droits, notre culture, nos coutumes de chasse, nos accords sur la protection de la nature", lance-t-elle.

Paradoxalement, c'est aussi dans le domaine de la préservation de certaines cultures qu'elle est désormais attaquée: Mary Simon, bilingue anglais et inuktitut, ne parle pas le français, une des langues officielles du pays, vue comme "menacée" par de nombreux Québécois.

Elle s'est engagée, a promis le Premier ministre canadien Justin Trudeau, à prendre des leçons pour "pouvoir bien représenter tous les Canadiens".



Née en 1947 dans un petit village du Nunavik, Mary Simon a grandi sous la tente familiale, suivant un "mode de vie très traditionnel" fait de "chasse et de pêche"

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 ولاية جهة مراكش - آسفي  
 إقليم آسفي  
 دائرة جرادة  
 قيادة تما  
 جماعة تما

**إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية**  
**برسوم سنة 2021**

يُهيئ رئيس جماعة تما إلى علم كافة الموظفين المتسجلين لدى الجماعة بالمصنفين في سلم الأجر من (6 إلى 10) الذين قصدوا على الأثر سنة (06) سنوات من الخدمة العملية في إرجائهم الإجابة إلى غاية إجراء أول اختبار إلى سبتمبر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسوم سنة 2021 ابتداء من الساعة التاسعة صباحاً وفق الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	الدرجة المعتمنة من أجلها	عدد المناصب	تاريخ ومكان إجراء الاختبارات	طبيعة الترشح
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	يحدده التصديق في 13% من عدد الموظفين المتسجلين	22 غشت 2021 بمدرسة تما	تودع طلبات الترشح بمكتب الضبط في أول غشت 2021
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	الشروط التنظيمية حسب كل درجة	31 دجنبر 2021 بمدرسة تما	تودع طلبات الترشح بمكتب الضبط في أول غشت 2021
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى		01	
معاون من الدرجة الثالثة	معاون من الدرجة الثانية		01	

N°6796/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE SEFROU  
 COMMUNE MTARNAGHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 01/2021/C MT**

Le 26 Aout 2021 à 11 h du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège administratif de la Commune Mtarnagha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS KASBA RELEVANT DE LA COMMUNE MTARNAGHA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureaux des marchés de la commune Mtarnagha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- La caution provisoire est fixée à la somme de : Trente Cinq Mille Dirhams (35000,00 DH) .
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Cinq Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Six Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams (1599684,00 DH) .
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés de la commune Mtarnagha,
- soit les déposer contre récépissé dans le Bureau des marchés de la Commune Mtarnagha.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publique de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 04 du règlement de consultation.
- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir des copies certifiées conforme à l'originale des certificats de qualification et de classification :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
SECTEUR A6	Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieure ou égale à 1000 m3	4
SECTEUR C1	Réseaux de conduites sous pression de grand diamètre inférieur ou égale 400 mm et ouvrages annexes .	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6797/PA

المملكة المغربية  
 رئيس الحكومة  
 الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات

  
 المعهد الوطني لتقنين المواصلات

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°09/2021/INPT**

Le Mercredi 28 Septembre 2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Allal El Fassi - Madinat Al Ifrane Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prestation pour objet :

**Prestations de formation pour accompagner l'INPT dans l'animation de cours et de travaux pratiques et d'encadrement et soutenance des PFE pour les étudiants des Masters en Cyber-Sécurité.**

**Marché alloti :**

Lot n°1: prestations de formation pour accompagner l'INPT dans l'animation de cours et de travaux pratiques, l'encadrement et les soutenance des PFE pour les étudiants de la 3<sup>ème</sup> édition du Master Cyber-Sécurité S1, S2, S3 et S4 sur le site de Rabat.

Lot n° 2: prestations de formation pour accompagner l'INPT dans l'animation de cours et de travaux pratiques, l'encadrement et les soutenance des PFE pour les étudiants de la 1<sup>ère</sup> édition du Master en Cyber-Sécurité S1, S2, S3 et S4 sur le site de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal El Fassi – Madinat Al Ifrane, il peut également être téléchargé partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) après du site Web suivant ([www.inpt.ac.ma](http://www.inpt.ac.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire**

L'estimation des coûts, des prestations relatives à chaque lot, établie par l'INPT est fixée à la somme de :

Lot n°1 : trois million quatre cent vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams toutes taxes comprises (3 424 934,00 DH TTC).

Lot n°2 : Deux millions neuf cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams toutes taxes comprises (2 969 814,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27,29 et 31 de la décision n°202014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT (téléchargé sur le site web de l'ANRT [www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Allal El Fassi – Madinat Al Ifrane, au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- Soit envoyer leur plier par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit transmettre leurs plis, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Saada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit remettre leur plis président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une réunion d'information relative aux prestations objet du présent appel d'offres est prévue le 12/09/2021 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation du présent Appel d'Offres

N°091/PC

المملكة المغربية  
 ROYAUME DU MAROC  
 وزارة الثقافة والشباب والرياضة  
 +212053900111 +330301 88 88 88  
 MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
 DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 01/2021**

Le : 26/08/2021 à 10Heures, il sera procédé au Siège de la direction Provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports à Mohammedia boulevard Moulay Youssef Mohammedia 28800, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix N°01/2021 pour :

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COLONIE DE VACANCES EL ALIA ET DU FOYER FEMININ EL ALIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE MOHAMMEDIA- lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la direction Provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports à Mohammedia, Bd Moulay Youssef Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :Cent cinquante mille Dirhams (150 000,00Dhs).

L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Quatre millions trois cent cinquante et un mille cent soixante-quatre (4 351 164,00 dh)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction Provinciale du ministère de la culture de la jeunesse et des sports à Mohammedia, Bd Moulay Youssef Mohammedia 28800.
- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer les plis des offres des concurrents par la voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification suivante :

Secteur	Qualification	Classe Minimale
A	A.2	3

Les entreprises non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N°6798/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'EL KELAA**  
**DES SRAGHNA**  
**COMMUNE D'EL KELAA**  
**DES SRAGHNA**  
**DIRECTION DES SERVICES**  
 Division administrative,  
 Economique  
 et Financière  
**SERVICE**  
**DES RESSOURCES**  
**FINANCIERES**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°08/2021**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 25/08/2021 à 11heures du matin, il sera procédé au siège de la commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à : **Objet du Marché**

1) Location du souk des olives; du 01 Octobre 2021 jusqu'au 28 février 2022. Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 précité.

Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la commune ou de la régie de recettes.  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'El Kelaa Des Sraghna.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
**A/ Le dossier Administratif** comprend :  
 a) La déclaration sur l'honneur  
 b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent  
 c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation

fiscale régulière.  
 d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;  
 e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;  
 f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :  
 1) Location du souk des olives 20.000,00 dhs  
 B) Le dossier Technique comprend :  
 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;  
 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;  
 C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent.

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de service des ressources financières. Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : <http://www.marchespublics.gov.ma>

• Soit transmis par la voie électronique ;  
 • Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • Soit déposés contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-Mellal (D.B.M./SM).  
 • Soit remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.  
**N° 6803/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
 Secrétariat Général  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 12/B.G/2021**  
 Le 19/08/2021 à 10 heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux du Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatif aux

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION RABAT-SALE-KENTRA  
 PROVINCE SIDI KACEM  
 COMMUNE DAR GUEDDARI

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 07/2021**

Le jeudi 19 Aout 2021 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune de Dar Gueddari, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

N° de l'A.O	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation du Maître d'Ouvrage en DHS
07/2021	LOCATION D'ABATTOIR COMMUNAL AU TITRE DES ANNEES 2022-2023-2024	80.000,00 (quatre vingt mille Dhs)	200.000,00 dhs (Deux Cent mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service technique de la Commune de Dar Gueddari. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Le dossier administratif comprenant :**

- Déclaration sur l'honneur ;
- L'origine du récépissé du cautionnement provisoire ou le certificat de parrainage personnel et solidaire qui est en place le cas échéant ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent :  
 \*S'il s'agit d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée ;  
 \* S'il s'agit d'un représentant, celui-ci doit présenter selon le cas :  
 \*\* Une copie conforme de la procuration légalisée lorsqu'il s'agit au nom d'une personne physique.  
 \*\* Un extrait des statuts de la société et/ou le procès-verbal de l'organe compétant lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société, lorsqu'il s'agit au nom d'une personne morale.  
 \*\* L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du Décret n°2-12-349(20Mars 2013)relative aux marchés publics. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- L'attestation CNSS délivrée depuis moins d'un an.
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.
- L'équivalent des certificats précités délivrés aux concurrents non résident au Maroc par les services ou organismes compétentes de leur pays d'origine.
- **Le dossier technique comprenant :**
- Une fiche indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.
- **L'offre financière comprenant :**
- L'acte d'engagement.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de service technique de la Commune de Dar Gueddari ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique ;  
 - Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 83 du cahier de charge.

**N°6801/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**WILAYA REGION GUELIMM OUEJ NOUN**  
**PROVINCE D'ASSA-ZAG**  
**CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG**

**AVIS DE REPORT**

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que les appels d'offre n°: 23-24/2021/BP, publié au journal Libération n° : 9362 en date du 07/07/2021 est reporté comme suite :

La date d'ouverture seront respectivement lieu le : 09/08/2021 à 11h 00 min et

11h 30 min

**N°6800/PA**

Région de Marrakech



Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
 et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech-Sud  
 Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° : 19/2021/CHINV**  
 « Séance publique »

Le 06 septembre 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Les travaux de construction d'une école primaire à la commune Mejjat (école communautaire)** (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100 000,00 dirhams (Cent Mille Dirhams)**

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : **6 759 915,10 dirhams (Six Millions Sept Cent Cinquante-Neuf Mille Neuf Cent Quinze Dirhams Dix Centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHCHAOUA ;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du :

- certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'originale, conformément aux dispositions des arrêtés n° 1395-14 et n° 1395-14 du 27 chaabane 1435 (23 juin 2014) :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	3

Ce certificat tient lieu de dossier technique.

**N°6802/PA**

**STE BUREAU ET COMMUNICATION (B. COM) SARL AU**  
 - Aux termes d'un acte s.s.p en date du 08/07/2021, l'A.G.E décide ce qui suit :  
 - Cession des parts de Mr. NAHAIRY MOURAD 1000 parts au profit de Mr. DRISS EL GHARSSI.  
 - Nomination de gérant unique Mr. DRISS EL GHARSSI de la société BU-REAU ET COMMUNICATION (B.COM) SARL AU pour une durée illimitée.  
 - La société sera engagée par la seule signature de Mr. DRISS EL GHARSSI.  
 -Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 26/07/2021 sous n° 787910.  
**N° 6807/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE KHEMISSET  
 COMMUNE DE KHEMISSET  
 DIRECTION DES SERVICES DEVISION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE SERVICE ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE BUREAU DES PATRIMOINES

**COMMUNAL**  
 Avis d'appel d'offre ouvert N°05 DA A J/SA A J/BPC/ 2021  
 Le 24 Aout 2021 à 11heures du Matin, il sera procédé dans le bureau du président de la commune de Khémisset à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert pour l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public communal pour l'exploitation de la piscine municipale et ce pour une durée de dix ans :  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau des patrimoines de la commune de Khémisset , il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchés-public.gov.ma](http://www.marchés-public.gov.ma).  
 Le contenu , la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 24, 25 - 27- 29 -31 et 148 du décret N° 2-12-349 du 08 jourmada l oula 1434 ( 20 mars 2013 ) relatif aux marchés publics.  
 • le prix annuelle H.TVA estimé par le maître d'ouvrage est arrêté à la somme de : Deux cent mille dirhams. (200.000,00 DH)  
 • Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de : Deux cent mille dirhams. (200.000,00 DH)  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune de khémisset  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 -Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics.  
 \* Les offres des concurrents doivent être présentées sous plis ferme portant les mentions suivantes:  
 - Le nom et l'adresse du concurrent - L'objet du marché - L'heure et la date des ouvertures des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.  
**N° 6808/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
 Direction des Domaines de l'Etat  
 AVIS D'APPEL

**D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° 9 /DDE/DSI/2021  
**RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, COOPERATIVES, UNIONS DES COOPERATIVES ET AUTO ENTREPRENEURS**  
 Le 16 septembre 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat, sise Rabat, Quartier Administratif Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix concernant l'acquisition et l'installation des équipements informatiques destinés aux services centraux et extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif Agdal. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de Vingt Cinq Mille Dirhams (25 000,00 DH).  
 L'estimation des coûts des prestations est fixée à Un Million Neuf cent quatre-vingt mille Dirhams toutes taxes comprises (1 980 000,00 DH TTC).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 1- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma));  
 2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;  
 3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif Agdal - Rabat ;  
 4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les prospectus, notices ou autres documents techniques et le tableau de

conformité de tous les articles indiqués au bordereau des prix détail estimatif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau n° 111, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif Agdal, au plus tard le 15 septembre 2021 avant 16 h 30 min.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.  
 En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada l 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
**N° 6809/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 \*\*\*\*\*  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 \*\*\*\*\*  
 DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE  
 \*\*\*\*\*  
 DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 25/2021**

Le 19/08/2021 à 10:00 min du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Mideft à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour « Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Traitement de la Chaussée et de l'Environnement du PK 3+300 au PK 9+100 sur la RP7320 (Lot n°01) Province de MIDELT».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Mideft, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 Dhs) Mille cinq cent Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**95 556,00 dhs ( Quatre-vingt-quinze mille cinq cent cinquante-six dirhams, 00 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada l oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Mideft ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ : CONTROLE DE QUALITE	CQ3 : CONTROLE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CHAUSSEES AVEC COUCHE DE ROULEMENT EN REVETEMENT SUPERFICIEL	4
	CQ7 : CONTROLE DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART COURANTS	
	CQ16 : CONTROLE DE QUALITE DE SIGNALISATION HORIZONTALE ROUTIERE	

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

**N°6805/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 \*\*\*\*\*  
 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
 \*\*\*\*\*  
 DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE  
 \*\*\*\*\*  
 DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT  
**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 26/2021**

Le 19/08/2021 à 11:00 min du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Mideft à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour « Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Traitement de la Chaussée et de l'Environnement du PK 9+100 au PK 14+100 sur la RP7320 (Lot n°02) Province de MIDELT».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Mideft, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 200,00 Dhs) Mille deux cent Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**81 180,00 dhs ( Quatre-vingt-et un mille cent quatre vingt dirhams, 00 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jourmada l oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Mideft ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ : CONTROLE DE QUALITE	CQ3 : CONTROLE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CHAUSSEES AVEC COUCHE DE ROULEMENT EN REVETEMENT SUPERFICIEL	4
	CQ7 : CONTROLE DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART COURANTS	
	CQ16 : CONTROLE DE QUALITE DE SIGNALISATION HORIZONTALE ROUTIERE	

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

**N°6806/PA**

**SOCIETE LYASSOUA SARLAU**  
RC N°171543  
Aux termes d'un procès verbal extraordinaire du 28/06/2021, il a été décidé:  
- La dissolution anticipée, volontaire et amiable de la société "SOCIETE LYASSOUA SARLAU" à compter du 30/06/2021  
- La Fixation du siège de liquidation à Casablanca AL AZHAR IMM 48 NR 39 TR 14 SIDI BERNOUSSI  
- La Nomination de Mr. Abdelaziz EL HAMIDI en qualité de liquidateur de la dite société  
- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 26/07/2021 sous n° 787864  
**N° 6810/PA**

**FONDATAX**  
Conseil financier et fiscal  
**BOOST SYNERGY SARL AU**  
Au capital de 100 000,00 Dirhams  
R.C. : 511631  
**CONSTITUTION**  
Au terme d'un acte ssp en date du 25 JUN 2021, il a été institué une société à responsabilité limitée à ascense unique avec les caractéristiques suivantes :  
1-Dénomination: **BOOST SYNERGY**  
2-Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT 3-CASABLANCA Activité : Activités de centres d'appels.  
4-Capital : • Mr HACHIM AJANA fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune  
5-Gérance: Mr HACHIM AJANA est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.  
6-L'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.  
L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 787843 le 26/07/2021  
**N° 6811/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 05/2021/INDH  
Le 17 Aout 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU COMPLEXE DAR TAKAFOUL POUR LES PERSONNES AGES A LA COMMUNE AIT MELLOUL. PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL.  
Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture

d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 40.000,00 Dhs (Quarante mille Dirhams).  
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.352.838,00 Dhs TTC (un million trois cent cinquante-deux mille huit cent trente huit dirhams virgule zéro centimes toute taxe comprise).  
Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics  
Une visite des lieux est prévue le 05 Aout 2021 à 10 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.  
**N° 6812/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUADANT  
CERCLE D'IGHERM  
CIADAT D'OUALKADI  
COMMUNE TERRITORIALE D'OUALKADI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 04/2021  
Le mardi 24 Aout 2021 à 10.00 Heures, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune OUALKADI province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Réalisation d'un forage d'exploitation pour Alimentation en eau potable du Douar IGHER N'ZEKA , Dans la Commune Territoriale D'OUALKADI , Province de TAROUADANT.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés de la commune OUALKADI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (20 000,00dhs) Vingt mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de ( 199 200,00 dhs) Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Deux Cent Dhs. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics et aux dispositions du règlement de consultation du présent marché.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune OUALKADI ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
**N° 6813/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION FES-MEKNES-PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE TALZEMT  
SERVICE TECHNIQUE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
(Séance publique)  
N° 02/2021/C.T.  
Le 31/8/2021 à 10 H , il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président de la Commune Talzemt, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet Aménagement des sources : Ichen,Sidi El Makk,Ifri et Ait Ouaraab Commune Talzemt Province de Boulemane.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de Service Technique de La Commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 180 411,60 Dhs (Cent quatre vingt Mille quatre cent onze Dirhams ,60 cts).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune,  
o Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
o Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
o Soit l'envoyer électroniquement par portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n°12 du règle-

ment de consultation.  
**N° 6814/PA**  
**PROVINCE D'ELJADIDA**  
CERCLE SIDI SMAÏL  
ANNEXE DE OULED FREJ  
C.T OULED FREJ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES D'ÉLAGAGE,DESSOUCHAGE ET VENTES DES ARBRES -  
LE 19 AOUT 2021 A 11h du matin, il sera procédé dans le bureau de M. le président de la C.T des OULED FREJ à l'ouverture de plis relatif à l'appel d'offres ouvert N° 03/2021 relatif à l'élagage ,dessouchage et ventes des arbres au centre de la commune Ouled Frej  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du service régie de recettes Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma/marchespublics](http://www.marchespublics.gov.ma/marchespublics).  
Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service de régie, soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité, soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 349-12-2 du 8 jourmada al oula 1434(20 mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.  
Le cautionnement provisoire est fixe a la somme de : 5000,00dhs  
Le prix estimatif est : 180.000,00 dhs  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article du 23 du décret n° 2-06-388 précité à savoir:  
1) DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :  
- déclaration sur l'honneur.  
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la PERSONNE Agissant au nom du concurrent.  
- L'Attestation ou copie certifiée conforme du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an précisant que le soumissionnaire est en situation fiscale régulière -l'attestation délivrée par la caisse nationale de sécurité sociale.

- Récépissé de dépôt d'une caution provisoire bancaire.  
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.  
- Attestation d'immatriculation au registre de commerce.  
- copie du cahier des prescriptions spéciales (C.P5) légalisé par le soumissionnaire.  
- Attestation d'assurance  
1) DOSSIERS TECHNIQUE:  
- une note indiquant les moyens humains et technique du concurrent  
3) DOSSIER FINANCIER  
- Engagement contenant l'offre financier présenté par le soumissionnaire sous-plis d'une enveloppe cacheté et fermé portant le nom de de soumissionnaire et la date d'ouverture du plis.  
- Bordereau des prix.  
Pour le plus de renseignements, il y a lieu de contacter le service de régie de recettes de la C.T des OULED FREJ.  
**N° 6815/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
\*\*\*\*\*  
CS/DSC/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le 19/08/2021 sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

N° D'AVIS	O B J E T	CAUTION PROVISoire	HEURE D'OUVERTURE DES P LIS
10/CS/2021	Achat de Fourniture pour Matériel informatique -Commune de Settat-	4.000,00 quatre Mille Dhs	11 h

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V) , il peut également être téléchargé à partir du Portail des marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations est fixé par le maître d'ouvrage à la somme de : 159.894,00 Cent cinquante neuf Mille huit Cent Quatre Vingt quatorze dhs) (TTC).

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N.B : (cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur)**

**N°6816/PA**

**ANBEK MINING COMPANY « AMC » SARL CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2021, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les Suivantes :

Dénomination : ANBEK MINING COMPANY « AMC »

Forme Juridique : SARL  
Objet: RECHERCHE ET EXPLOITATION MINIÈRE.

Siège Social : 23 BD OUKBA IBNOU NAFII HAY MOHAMMADI CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.

Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisés en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune :

• Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA ..... 250 Parts Sociales.

• Mr. AJEROUD LAHCEN ..... 250 Parts Sociales.

• Mr. EL KADDOURI KARIM ..... 175 Parts Sociales.

• Mme. BENNEKROU SIHAM ..... 175 Parts Sociales.

• Mr. NADIR MOHAMED FOUAD ..... 150 Parts Sociales.

GERANCE :

\* Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA, gérant de la Société.

\* Mr. NADIR MOHAMED FOUAD, gérant de la Société

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 20/07/2021 Sous le N° 787616. RC N° 511449.

**N° 6817/PA**

**BADSI TRAV SARL AU**  
Au Capital de 200.000,00 Dirhams

RC N° : 249899

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juillet 2021, SARL AU « BADSI TRAV » a décidé :

- Augmentation du capital social de 300.000,00 Dirhams pour le porter de 200.000,00 dirhams à 500.000,00 dirhams.

- Modification corrélatrice des articles 6&7 des statuts.

ARTICLE 6 - APPORTS EN NUMÉRAIRE  
MR. EL MESSAOUDI MOHAMED, Associée Unique fait apport à la société de CINQ CENT MILLE DIRHAMS (500.000,00 DHS).

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE DIRHAMS (500.000,00 DHS), divisé en CINQ MILLE (5.000) parts de CENT DIRHAMS (100 DH) chacune, numérotées de 1 à 5.000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Monsieur EL MESSAOUDI MOHAMED, Associé Unique, en rémunération de son apport.

- Mise à jour des statuts, - Pouvoirs

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/07/2021 sous le N°787568.

**N° 6818/PA**

**\* POWER TRADING\***

I. Aux termes du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24juin2021, l'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée « POWER TRADING-SARLAU » au capital de 100.000,00 DH, dont le siège est à Casablanca, GROUPE ATAKADOUME GH 2-17; 2eme ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA, décide :

- Présenter le siège social de Casablanca, GROUPE ATAKADOUME GH 2-17; 2eme ETG SIDI BERNOUSSI, à Casablanca, RESIDENCE EL MEHDI REZ-DE-CHAUSSEE APT N° 3 IMM 2 SIDI MOUMEN.

- Mise à jour des statuts. - Pouvoirs à donner

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/07/2021 sous le n°787682.

**N° 6819/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction Régionale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Fès Meknès  
Service de Logistique et de Matériel de Fès  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : SLMF/01/2021

Le 15 Septembre 2021 à 10h00mn, il sera procédé, dans les bureaux du chef du Service de Logistique et de Matériel de Fès sis Hay Karim Lamrani Dokkarat Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Acquisition de matériel de travaux publics (camions étraves équipés de saieuses et saieuses), pour le compte du Service de Logistique et de Matériel de Fès  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité du Service de Logistique et de Matériel de Fès sis Hay Karim Lamrani Dokkarat Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre cent mille dirhams (400 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de dix millions dirhams (10 000 000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat du bureau de comptabilité du Service de Logistique et de Matériel de Fès à l'adresse susvisée ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Présenter leurs offres sur support papier ou par voie électronique.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de comptabilité du Service de Logistique et de Matériel de Fès, avant le 14 Septembre 2021 à 12 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

**N° 6820/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction Régionale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Fès Meknès  
Service de Logistique et de Matériel de Fès  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : SLMF/02/2021

Le 15 Septembre 2021 à 11h00mn, il sera procédé, dans les bureaux du chef du Service de Logistique et de Matériel de Fès sis Hay Karim Lamrani Dokkarat Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Acquisition de matériel de travaux publics (Chargeuses et Tractopelles), pour le compte du Service de Logistique et de Matériel de Fès  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de comptabilité du Service de Logistique et de Matériel de Fès sis Hay Karim Lamrani Dokkarat Fès, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux cent mille dirhams (200 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de six millions cinq cent mille dirhams (6 500 000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit les déposer contre

récépissé leurs plis au secrétariat du bureau de comptabilité du Service de Logistique et de Matériel de Fès à l'adresse susvisée ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Présenter leurs offres sur support papier ou par voie électronique.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de comptabilité du Service de Logistique et de Matériel de Fès, avant le 14 Septembre 2021 à 12 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

**N° 6821/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 21/2021/DGM  
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 26/08/2021 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Casablanca à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix n° 21/2021/DGM, pour LA SURVEILLANCE ET LE GARDIENNAGE DES LOCAUX DES SERVICES DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA MÉTÉOROLOGIE CENTRE EST (DIVERSES PREFECTURES).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 Dhs (Quinze Mille Dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 973332,36 Dirhams TTC (Neuf cent soixante-treize mille trois cent trente-six Centimes TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 6822/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DELEGATION D'IFRANE  
Avis d'appel d'offres ouvert N° 08/2021

Le 02/09/2021 à 12 heures 30 min, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du MINISTÈRE DE SANTE A IFRANE à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La fourniture de bois de chêne vert coupé en cuisine à différentes formations sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation de la Santé à Ifrane, Province d'Ifrane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : Délégation de santé à Ifrane.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux Mille Sept Cent DHS (2 700,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 93 500,00 Dhs TTC (Quatre Vingt Treize Mille Cinq Cent Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Délégation de la Santé Ifrane.  
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le

bureau du marché - Délégation de la Santé Ifrane.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de la consultation.

**N° 6823/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DELEGATION D'IFRANE

Avis d'appel d'offres ouvert N° 09/2021

Le 02/09/2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Délégation Provinciale du MINISTÈRE DE SANTE A IFRANE à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La fourniture de formations sanitaires de soins de santé primaire relevant de la Délégation de la Santé à Ifrane, Province d'Ifrane,

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de : Délégation de santé à Ifrane.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille DHS (3000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 138 600 Dhs TTC (Cent Trente Huit Mille Six Cent Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2.12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante: Délégation de la Santé Ifrane.  
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau du marché - Délégation de la Santé Ifrane.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis - Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de la consultation.

**N° 6824/PA**

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

# Sport



## Luka Doncic *Superstar* à Tokyo



Il est encore loin d'avoir remporté l'or avec la Slovincie, mais après ses 48 points inscrits contre l'Argentine lundi lors du tournoi olympique de basket, le prodige Luka Doncic est d'ores et déjà un superstar aux Jeux de Tokyo où sa popularité explose.

Déjà incontournable sur la planète NBA, à seulement 22 ans, à force de gratifier les fans des Dallas Mavericks, et plus généralement de la balle orange, de gestes de magicien tous les soirs, Doncic a offert un récital exceptionnel face à des Argentins impuissants et battus (118-100) qui ont vu à quoi pouvait ressembler un Maradona du basket.

Auteur également de 11 rebonds, 5 passes et 3 contres, "Luka Magic" a sorti de son chapeau une panoplie de tours de passe-passe: paniers de funambule en pénétration, shoots loin derrière l'arc, dribbles insaisissables, sourires d'ange tuent en prime pour la photo.

Il est aussi devenu le meilleur marqueur de l'histoire olympique dans une première période,

avec 31 unités en... 16 minutes. Une démonstration dédicacée en mots fleuris slovènes à des membres de la délégation argentine placés en tribunes qui avaient eu la mauvaise idée de le chahuter et qu'on n'a plus du tout entendus par la suite.

En seconde période, non sans s'éviter une faute technique - son petit vilain défaut - qui illustre aussi l'extrême motivation qui l'anime à Tokyo, Doncic a ajouté sans forcer 17 points en 15 minutes. "C'est tellement dur d'analyser une défaite quand un joueur domine autant que l'a fait Luka Doncic. Nous avions prévu un plan contre lui, en l'isolant du reste de l'équipe, qu'il a démonté immédiatement et il nous a assassinés en marquant 15 points en trois minutes", a reconnu après coup l'entraîneur argentin, Sergio Hernandez.

"Il nous a forcés à changer de stratégie, on a tout essayé, en vain. Je n'ai pas souvenir d'avoir vécu ça une fois dans ma vie. Je l'avais déjà dit il y a deux ans, je le maintiens: il est le meilleur

joueur du monde", a-t-il ajouté, aussi dépité qu'admiratif.

Avec 48 points marqués, Doncic a égalé la deuxième meilleure performance de l'histoire aux JO en la matière, puisque l'Australien Eddie Palubinskas en avait inscrit autant contre le Mexique à Montréal en 1976. Le record reste propriété du Brésilien Oscar Schmidt, auteur de 55 unités contre l'Espagne à Séoul en 1988.

Avec moins de quatre minutes à jouer, le "Mozart du basket" aurait pu le contester, mais il a choisi de ne pas poursuivre son récital, assurant: "Les records ne m'intéressent pas, seule la victoire m'importe".

"Cela montre qu'il vient faire quelque chose pour la Slovincie, pas pour lui-même. Et il est un exemple pour le reste de ses coéquipiers", a salué son entraîneur Alexander Sekulic.

Certes. Mais l'engouement autour du phénomène est immense. Depuis l'avènement de la "Dream Team" à Barcelone 1992, avec en ses rangs Michael Jordan et Magic Johnson, qui a fait

explorer la popularité de la NBA dans le monde, les stars issues du championnat américain sont quasiment toutes passées par les JO, de Kobe Bryant à LeBron James, en passant par Dirk Nowitzki. Tous ces joueurs ont suscité la fascination des autres sportifs croisés aux différents villages olympiques. Ce moment unique, Doncic est en train de le vivre et semble l'apprécier.

"J'aime être une star des Jeux, ça fait du bien, si c'est ce que je suis bien sûr", a-t-il confié en souriant, expliquant qu'avec son équipe, ils peinent à se rendre à la cantine "en raison du nombre de personnes qui (les) arrêtent en chemin".

"Je me fais prendre beaucoup en photo, oui, mais il pourrait y en avoir plus", a plaisanté Doncic, avant d'ajouter: "celui qui se fait photographier le plus, c'est Novak Djokovic", le N°1 mondial du tennis, voisin de bâtiment.

"Moi j'arrive derrière il me semble, mais ça me va très bien!", a-t-il conclu. Nul doute que si Doncic va au bout de ce qu'il ambitionne, il risque d'y avoir match.

## Virée bredouille pour les pugilistes marocains à Tokyo



Les pugilistes marocains Youness Baalla et Oumaima Bel Habib ont été éliminés, mardi, en huitièmes de finale du tournoi de boxe, comptant pour les Jeux olympiques de Tokyo. Baalla (81-91 kg) a perdu (0-5) face au Néo-zélandais David Nyika, alors que Bel Habib (69kg) s'est inclinée face à

l'Ukrainienne Anna Lysenko (0-5).

Le noble art marocain est sorti ainsi bredouille de l'édition de Tokyo, après l'élimination de Mohamed Hammout (moins 57 kg), Mohammed Assaghir (75-81 kg), Abdelhaq Nadir (57-63 kg) et Rabab Cheddar (51 kg).

## Carissa Moore devient la première championne olympique de surf de l'histoire

L'Américaine Carissa Moore est devenue mardi la première championne olympique de surf de l'histoire, aux Jeux de Tokyo, dont les épreuves se disputaient à Ichinomiya dans la préfecture de Chiba, à une centaine de kilomètres à l'est de la capitale japonaise.

Moore, 28 ans, grande favorite avant la compétition, a été sacrée en dominant en finale la Sud-Africaine Bianca Buitendag.

La Japonaise Amuro Tsuzuki a pris la médaille de bronze.

De joie, les bras en l'air, la surfeuse s'est même offerte une dernière vague à chevaucher pour rejoindre la plage où elle est tombée dans les bras de son adversaire, puis de son clan qui l'attendait pour l'envelopper dans le drapeau américain.

Carissa Moore accompagne donc le Brésilien Italo Ferreira, sacré quelques minutes plus tôt, dans les livres d'histoire, pour ce sport qui faisait cette année son entrée aux Jeux olympiques.

Moore, quatre fois victorieuse de la World Surf League, est la plus jeune surfeuse de l'histoire à avoir remporté une étape de la WSL (le



circuit privé de la World Surf League), qui régit le monde professionnel du surf.

Les mondes professionnel (circuit privé de la World Surf League) et amateur (Fédération internationale de surf) se sont entendus pour permettre à l'élite des surfeurs de participer aux JO de Tokyo - où la discipline est sport additionnel - en renonçant au principe d'un bassin artificiel pour privilégier un site naturel.



## Stage de l'EN olympique

L'équipe nationale des moins de 23 ans de football sera en stage de préparation du 28 juillet au 2 août au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura, à Salé.

Ce stage s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale en prévision du championnat d'Afrique du Nord prévu en Libye le mois prochain, indique lundi la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site internet.

A cet effet, le sélectionneur national Lhoucine Ammouta, a convoqué 18 joueurs pour prendre part à cette concentration.

Voici la liste des joueurs convoqués : Hamza Bouskel et Youssef Laghzal (Itihad Touarga), Anas Soufie, Imad Rahouli et Hamza Lazaar (Olympic Safi), Bilal Al Ouadghiri (Maghreb Fès), Mohamed Jaouab, Mohamed Réda Asmama et Taoufik BenTayeb (Académie Mohammed VI), Marouane Ouharou et Omar Al Mallouki (Itihad Khemisset), Charaf Eddine Boulahroud (Olympique Dcheira), Oussama Zamraoui (Chabab Mohammédia), Ayoub Mouloua et Abdallah Al Khabadi (FUS Rabat), Lhoucine Rahimi (Raja Casablanca), Chikhi Al Kouri et Hatim Assawabi (AS FAR).

## Championnat national de basketball

# L'ASS sacrée aux dépens du FUS

L'AS de Salé a été sacrée championne de la division excellence de basket-ball au titre de la saison 2020-2021, en s'imposant face au FUS de Rabat sur le score de 84-81 en finale disputée lundi soir à la salle Prince Moulay Rachid de Berrechid.

La finale a été marquée par une grande compétitivité entre les deux équipes qui n'ont pu se départager qu'aux derniers instants de la rencontre.

L'ASS, qui a remporté le premier quart-temps sur le score de 21 à 19, a fait montre d'une forte volonté pour se distinguer en muselant le joueur du FUS Mustapha El Khalfi, et en multipliant les tirs à trois points remarquablement exécutés par l'Américain Terrel Stoglin.

Au cours du 2ème quart-temps, la cadence du jeu a gagné en intensité avec de grands efforts fournis par les joueurs du FUS, notamment Abdelhakim Zouita et Mohamed Choua, qui ont buté sur la défense de l'ASS composée de Soufiane Kourdou et Adam Al Ghazi. Les deux équipes se sont quittées sur un nul (38-38) au terme de ce 2ème quart-temps.



La bataille s'est poursuivie lors du 3ème quart-temps au cours duquel le coach de l'AS Salé, Said Al Bouzidi et celui du FUS, Mustapha Chiba ont opté pour la consolidation de la défense et les contre-attaques qui ont permis à l'AS Salé de remporter cette manche (61-59). Le dernier quart-temps étant ouvert sur toutes les probabilités avec une balance penchant

parfois en faveur du FUS de Rabat et une autre fois pour l'AS Salé qui, grâce à l'expérience de Zakaria Mesbahi, a réussi à décrocher in extremis le titre de champion sur le score de 84 à 81.

L'AS Salé s'est qualifiée pour la finale en s'imposant face au Kawkab de Marrakech (87-61), tandis que le FUS de Rabat s'est qualifié aux dépens de l'AS FAR (79-55).

## Divers

### Botola Pro 1

La 30<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro 1 de football se poursuivra ce mercredi avec la programmation de quatre rencontres sans enjeu à l'exception de celle qui opposera le Wydad de Casablanca, à l'AS FAR, au cours de laquelle les hommes de Faouzi Benzarti s'efforceront de faire oublier leurs deux dernières contre-performances et de rassurer leurs fans, avant la demi-finale de la Coupe du Trône face au Moghreb de Tétouan.

Les trois autres matches opposeront le MAS au Raja, le HUSA au DHJ et l'OCS au MCO.

#### Programme

Mercredi

19h00 : MAS-Raja  
19h00 : WAC-ASFAR  
21h30 : HUSA-DHJ  
21h30 : OCS-MCO

### Décès d'Aboubakr Jdahim

L'ancien président du Wydad de Casablanca, Aboubakr Jdahim, est décédé, lundi à Casablanca, à l'âge de 85 ans.

Le Wydad de Casablanca a présenté dans un communiqué ses "plus sincères condoléances et exprimé sa compassion à la petite et à la grande famille du défunt".

Feu Jdahim a présidé le bureau directeur du WAC entre 1993 et 1996. Il fut également membre du bureau dirigeant de la Fédération Royale marocaine de football à différentes périodes.

Le défunt a été l'un des plus grands dirigeants sportifs marocains qui ont œuvré au service du football national pendant la période de protectorat et après l'indépendance. Il était connu pour son fort attachement au Wydad de Casablanca.

Même après avoir pris sa retraite, feu Jdahim, très populaire parmi les fans du club casablancais, est resté proche du Wydad.

En ces douloureuses circonstances, «Libé-Sport» présente ses condoléances les plus attristées à la famille du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



## Accord Barça-Neymar pour mettre fin à l'amiable à leurs litiges

Le FC Barcelone et l'attaquant brésilien Neymar sont parvenus à un accord pour mettre fin "à l'amiable" aux litiges financiers qui les opposaient, a annoncé lundi le club catalan, sans dévoiler le montant de la transaction.

Plusieurs contentieux étaient ouverts entre le club et le joueur autour de la prime de prolongation promise à "Ney" par le Barça avant son transfert record au PSG en 2017 pour 222 millions d'euros.

"Le club et le joueur ont signé un accord sur une transaction afin de mettre fin aux procédures judiciaires entre les deux parties", a expliqué le club blaugrana dans un communiqué.

Au total, trois procédures opposaient "Ney" et le Barça devant les prud'hommes et une devant la justice civile, rappelle le club.

L'attaquant du PSG, qui a évolué au Barça de 2013 à 2017, avait attaqué le club devant la justice pour réclamer le versement complet de

la prime de 64,4 millions d'euros bruts négociée avec le club en 2016 en échange de la prolongation de son contrat jusqu'en 2021.

Le club avait payé à Neymar une première tranche de 20,75 millions avant son départ pour Paris, mais ne lui avait pas versé le reste ensuite. Il avait pour sa part attaqué lui-même le joueur afin qu'il restitue le premier versement.

En juin 2020, la justice espagnole avait débouté l'attaquant brésilien et l'avait condamné à rembourser 6,79 millions d'euros à son ancien club.

Selon le tribunal de Barcelone ayant jugé cette affaire, en mettant un terme à son contrat avant la fin de ce dernier, Neymar "n'avait pas le droit de toucher la somme" qu'il demandait.

Le joueur avait entamé une autre procédure pour réclamer trois millions d'euros au FC Barcelone correspondant à son dernier mois au club avant de signer au Paris SG.

## Cristiano Ronaldo prêt pour sa 4<sup>ème</sup> saison à la Juventus

L'attaquant portugais de la Juventus, Cristiano Ronaldo, a passé lundi à Turin sa visite médicale de début de saison, en compagnie de quatre autres joueurs ayant participé comme lui à l'Euro-2020 de football.

Agé de 36 ans, Ronaldo, meilleur buteur de la Serie A la saison dernière, a encore un an de contrat avec la Juve. Il était rentré dimanche soir, en avion, dans le nord de l'Italie, et va donc entamer la préparation de sa 4e saison d'affilée avec les multiples championnes d'Italie.

Une centaine de fans étaient présents pour l'accueillir au centre médical du club italien, le prendre en photo et lui demander des autographes, comme à quatre autres joueurs de la Juve, le Suédois Dejan Kulusevski, le Néerlandais Matthijs De Ligt, le Gallois Aaron Ramsey et le Français Adrien Rabiot.

Le quintuple Ballon d'Or devait rencontrer l'entraîneur Massimiliano Allegri et l'encadrement du club pour tenter de mettre un terme aux rumeurs d'un départ pour le Paris Saint-Germain.

Allegri avait fait signer Ronaldo en 2018, lors de son précédent séjour aux commandes de la Juve, conclu en 2019 par son départ alors que le club venait de remporter cinq titres d'affilée en Serie A sous ses ordres.

Éliminée de la Champions League en 8e de finale la saison dernière, la Juventus a aussi perdu son titre de champion, face à l'Inter, mais a assuré in extremis sa place en C1 lors de la dernière journée de Serie A.

Ancien attaquant vedette du Real Madrid et de Manchester United, Cristiano Ronaldo a déjà marqué 101 buts pour la Juventus, en 133 matches officiels.

## Le livre

- Tu ne m'as pas l'air pourrie du tout.

- Ne me dis pas que tu ne t'es rendu compte de rien. Mes vêtements...

- Je n'y connais rien aux vêtements, moi. A vrai dire je m'en fiche. Pourvu qu'ils soient doux au toucher et qu'ils aient de belles couleurs... Qu'est-ce que tu veux me dire ? Que tu portes des vêtements chers ? Et alors ? Pourquoi pas si tu as de l'argent. Je vis avec toi des rencontres agréables, nous parlons poésie, romans ou voyages. Ton compte en banque n'a rien à voir avec ça.

- Vrai, ça t'est égal ?  
- Complètement. Elle m'a pris par la main, nous marchions dans une rue déserte, elle se hausse sur la pointe des pieds et me plante un baiser sur la joue. L'instant d'après, je la serre dans mes bras et je l'embrasse passionnément. Elle me quitte tout de suite après et je rentre dans mon appartement avec mes sensations. J'ai encore son parfum dans les narines. Je saurai bientôt qu'elle fait un savant mélange à partir de trois flacons, chacun d'un prix exorbitant. Mais le résultat vaut la peine. Et il est unique. Aucune autre femme n'a le parfum de Mathilde. Si je me sens très heureux, je n'éprouve pas le bouleversement complet qui m'avait saisi lors de ma rencontre avec

Fiorella. Nous nous sommes embrassés, nous nous voyons demain, cependant mon cœur reste calme. Elle est très jolie, elle sent très bon, elle connaît des poèmes par cœur. Bien. Parfait. Mais je garde la tête froide. Dans peu de temps je soutiens ma thèse de doctorat. Priorité des priorités. D'accord pour une petite aventure. Les débordements sensuels sont autorisés, recommandés même après trop de travail qui essore les méninges. Pour le reste, je garde mes distances. Pas question d'aller dans sa famille, pas question de vivre ensemble. Un petit voyage de temps en temps, ça oui. Mais rien de plus. De bons copains qui de temps en temps font l'amour.

Bien des hommes sans doute considéreraient comme un grand honneur d'être remarqués par une fille riche et jolie. Il est vrai qu'elle embrasse bien, ses lèvres ont un goût de fruit des bois, son parfum donne le vertige. Mais sa famille doit être riche à millions, habiter de somptueuses demeures ou des châteaux. Qu'irais-je faire là-dedans ? Son père se déplace sûrement en limousine ou en hélicoptère avec de temps en temps un voyage d'agrément en jet privé vers des paradis fiscaux. Je m'imagine aller chez eux et laisser mon vieux vélo à l'entrée de leur manoir... Bailler d'en-



nui en feignant de suivre leurs conversations sur le golf, Wall Street et les mérites comparés des Jaguar et des Cadillac... Non, non, je ne ferai aucune concession. Que Mathilde vienne chez moi quelquefois ou même souvent, qu'on aille se promener dans la forêt, qu'on parle poésie, d'accord. Mais nous nous limiterons

à ça.

Et quelques mois plus tard, nous sommes mariés.

Que m'est-il donc arrivé ? Un moment de distraction ? Pris par surprise ? Ma mentalité a changé ? Le souvenir de Fiorella est devenu moins présent ? Un intérêt mêlé de répulsion pour ce milieu de gens riches ? L'espoir inavoué

qu'en évoluant aux marges de ce monde, j'y gagne la sécurité, l'impunité ? A l'image de Frans Verbeke qui, j'aurai l'occasion de m'en apercevoir, peut tout se permettre, à l'abri derrière ses bataillons d'avocats. L'argent est sa vie mais il en gagne tellement, même en dormant, qu'il n'a plus besoin de travailler. Il n'a plus qu'à jouer. Jouer à la bourse, jouer avec les banques, jouer avec les gens. Il connaît les lois et les moyens de les contourner. Il connaît les ministres et les moyens de les soudoyer. Il utilise comme des pions les humains sous ses ordres ou à sa merci, ce qui le rend haïssable aux yeux de sa fille nourrie de poésie humaniste. Mais elle profite de ses largesses et n'est pas prête à abandonner son confort pour mener une vie plus conforme à ses idéaux.

De plus, le bonhomme est sympathique. Gros, tonitrueux, tout droit sorti d'un tableau de Jordaens. Je finis par le rencontrer dans un établissement discret et huppé d'Uccle. Mathilde a dû lui parler de moi et il a manifesté le désir de me voir. Elle n'a pas voulu venir mais ma curiosité m'a poussé à accepter. Il arrive bien en retard comme sa fille, écrase ma main dans son énorme poigne.

(A suivre)

## Recettes

### Bubble tea exotique

#### Ingrédients pour 4 personnes

6 cuillères à café de perles du Japon  
30 cl de thé au citron  
4 fruits de la passion  
2 mangue  
1 melon  
colorant alimentaire rouge  
10 g de sucre en poudre  
glaçons  
1 pincée de quatre-épices  
75 cl d'eau

#### Préparation de la recette

Faites cuire les Perles du Japon dans l'eau bouillante avec quelques gouttes de colorant alimentaire rouge et le sucre en

poudre, pendant 30 à 35 minutes en remuant régulièrement. Égouttez-les.

Préparez le thé citron, laissez refroidir. Lavez, pelez et coupez en morceaux les mangues ainsi que le melon. Récupérez la pulpe des fruits de la passion.

Mixez ou passez au blender le thé citron refroidi, les morceaux de mangues et melon, la pulpe des fruits de la passion avec quelques glaçons. Parfumez à votre convenance avec le mélange quatre épices.

Versez les perles du japon au fond des verres ou verrines et ajoutez la préparation.



## Un os gravé par Néandertal illustre son activité symbolique

La découverte d'un os gravé par Néandertal il y a 51.000 ans renforce l'idée que cette espèce d'humain était capable d'une activité symbolique, longtemps considérée comme l'apanage du seul Homo sapiens, selon une étude lundi.

C'est un petit morceau d'os qui ne paie pas de mine. Excavé dans le nord de l'Allemagne dans un site proche d'Einhornhöhle, « la Grotte de la licorne », il n'a rien de l'animal fantastique dont des fouilleurs locaux ont cherché les restes depuis le Moyen-âge.

Haut d'environ six centimètres, pour quatre de large, il porte sur une face dix traits gravés, dont six formant cinq chevrons. Avec une précision qui exclut un geste accidentel. Ce motif « symbolise probablement quelque chose qui avait un sens pour Néandertal en tant que groupe », dit à l'AFP le Dr Dirk Leder, archéologue au Bureau du patrimoine de la Basse-Saxe.

Les découvertes liées à Néandertal, cette branche du genre Homo qui a disparu rapidement à partir d'il y a environ 40.000 ans, se multiplient depuis quelques années. Tout comme le regard sur ce « cousin » de l'homme moderne, longtemps considéré comme sa version plus grossière.

Dans un article accompagnant l'étude, parue dans Nature, la paléontologue britannique Silvia Bello rappelle que Néandertal savait fabriquer des outils d'os pour traier



les peaux de bête, ou pouvait pratiquer un rite funéraire.

Mais aussi qu'on peut lui attribuer très peu de formes d'art. Dans le cas présent, « tout indique un savoir sophistiqué et une grande habileté du travail sur l'os ».

Les auteurs de l'étude admettent volontiers ne pas en saisir la signification, « mais nous sommes convaincus qu'il communique une idée, une histoire, quelque chose qui avait un sens pour un groupe », remarque M. Leder.

Ils en veulent notamment pour preuve le choix du support, une phalange de Megaceros, une espèce de cerf géant, aujourd'hui disparu, et qui s'aventurait rarement à l'époque à une si haute latitude. Silvia Bello y voit là « le choix d'un animal assez spécial, avec un sens symbolique ». L'objet, quand on le pose sur sa base « fait une figure, avec les chevrons orientés vers le haut », constate Bruno Maureille, paléontologue à l'Université de Bordeaux.

Mais même s'il fait partie de ceux, encore un peu minoritaires, qui « considèrent que les Néandertaliens avaient les mêmes capacités cognitives que leurs contemporains », il se veut « très prudent » sur le caractère symbolique de l'objet. « Comme ces objets sont très rares, il est difficile de savoir pourquoi ils ont été réalisés, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'avaient pas de valeur symbolique », explique-t-il à l'AFP.

Plus tard, à partir de -40.000 ans, quand Néandertal aura cédé le terrain à Homo sapiens en Europe, ce dernier va laisser une foison de représentations picturales ou d'objets ne laissant aucun doute sur leur caractère symbolique.

La rareté des oeuvres attribuées à Néandertal a peut-être une cause assez prosaïque, pour le Dr Leder. Sa population « vivait en groupes séparés, pas très bien inter-connectés » et ainsi, « leurs productions ont pu disparaître en tant qu'idées », faute d'être transmises.